



les **Échos** de nos **Villages**

N°22
JUN 2024

le bulletin officiel de la commune de Tremblay-les-Villages [Eure-et-Loir]



Grande réussite pour
LE MARCHÉ NOCTURNE...
P. 40/41

ADMINISTRATION

BUDGET 2024
P. 7/9

SANTÉ

L'ÉQUIPE DE SOINS
PRIMAIRES DU THYMERAIS
P. 14/15

AGGLO

TRI DES BIODÉCHETS,
PASSONS À L'ACTION
P. 26/27

MOBILITÉS

TOUT SAVOIR POUR
SE DÉPLACER
P. 30/31



WWW.TREMBLAYLESVILLAGES.COM

 Rejoignez-nous sur Facebook

SOMMAIRE

Les actus

P. 4/6 Un point sur les travaux

Administration

P. 7/9 Budget, le compte est bon

P. 10/11 Les autorisations d'urbanisme et les taxes en 2024

Services aux publics

P. 12/13 Qu'est-ce que France services ?

P. 13 Visite

Santé

P.14/15 Tout savoir sur L'Équipe de Soins Primaire (ESP) du Thymerais

P. 16/17 Jumie Renard, psychologue du travail

P. 17 Des massages pour les bébés

P. 18/19 Bienvenue à l'Espace Zen

Sécurité

P. 20 Les sapeurs -pompiers de Tremblay

P. 21 Réunion publique Gendarmerie

Jeunesse-Famille

P. 22/23 Les actualités du Sivom

P. 23 Ouverture de la maison des assistantes maternelles

Cadre de vie

P. 24/25 Entretien des abords des maisons, trottoirs, fleurissement : tous concernés

Agglo du Pays de Dreux

P. 26/27 Tri des biodéchets : passons à l'action

P. 27 Encombrants, nouvelles dispositions

P. 28/29

P. 30/31 Tout savoir pour se déplacer

Économie

P. 32 Menuiserie Lefèvre, tout pour aménager votre intérieur

Culture-Loisirs-Sport

P. 33 Appel à bénévoles

P. 34 L'été sous le signe du sport Les Dattiers du coeur

P. 35 Animations à la bibliothèque

P. 36 Agenda des manifestations et événements

P. 37/39 Ça s'est passé..

P. 40/41 Le marché nocturne, un rendez-vous incontournable

P. 42/43 Le fonds Marchwicki, de précieuses archives pour la commune

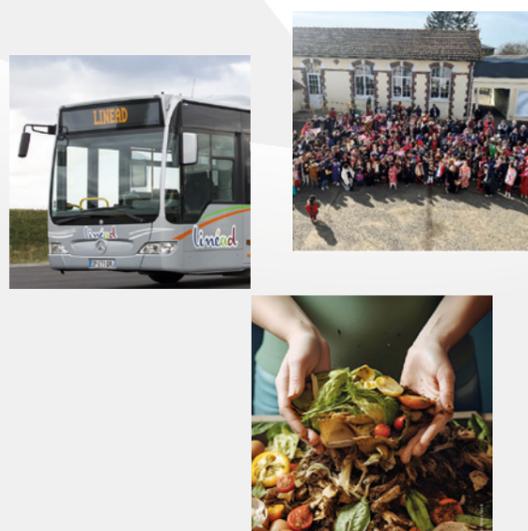
État Civil / Infos pratiques

P. 44

P.7 > 9



Budget LE COMPTE EST BON...



LES ÉCHOS DE NOS VILLAGES

une publication de la commune de Tremblay-les-Villages [28]
7 rue de Châteauneuf / 28170 Tremblay-les-Villages

Directrice de la Publication : Nathalie Gandon ; Rédaction/Conception : Comité Communication

Photos : Mairie de Tremblay ; mentions spéciales : freepik.com

Impression : Topp Graphic (Gallardon - 02 37 31 08 00)

Imprimé en 1200 exemplaires

Date de parution : juillet 2024

Christelle Minard

Maire de Tremblay-les-Villages
Vice-présidente du Conseil
départemental d'Eure-et-Loir
Vice-présidente de l'Agglo du Pays de Dreux



Chères Tremblaysiennes,
Chers Tremblaysiens,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui pour faire le point sur les six premiers mois de cette année 2024. C'est une période qui a été marquée par des événements importants et qui a suscité de nombreuses questions et inquiétudes au sein de notre communauté.

Tout d'abord, permettez-moi de revenir sur le vote du budget de notre commune. Malgré la situation économique incertaine, nous avons travaillé avec rigueur et responsabilité pour élaborer un budget équilibré qui réponde aux besoins de notre population. Nous avons veillé à maintenir les services essentiels tout en recherchant des économies là où cela était possible.

Je tiens à vous assurer que nous sommes pleinement conscients des difficultés financières auxquelles certains d'entre vous sont confrontés, et nous nous efforçons de trouver des solutions pour soutenir ceux qui en ont le plus besoin.

En ce qui concerne les investissements, nous avons continué à travailler sur des projets importants pour le développement de notre commune. Malgré les contraintes budgétaires, nous avons pu réaliser plusieurs projets, tels que la rénovation de l'école, l'aménagement du City stade, la rénovation du clocher de l'église de Tremblay les Villages, les entrées charretières à Chêne-Chenu, la fin des grands travaux d'assainissement... Ces investissements visent à améliorer la qualité de vie de nos habitants et à créer un environnement propice à l'épanouissement de chacun.

Nous poursuivons cette année encore nos efforts d'investissement avec la requalification de la traversée de Tremblay les Villages (rue du Dr Taugourdeau, rue de Dreux et des Sablons, rue de l'Arche à Neuville la Mare...) pour que notre commune reste attractive.

Je n'oublie pas que nous avons perdu 100 élèves à l'école cette dernière décennie et par conséquent 3 classes ont été fermées.

Nous avons bien à l'esprit de rester attractif pour accueillir de nouvelles familles.

Nous allons dès la rentrée engager la révision du PLU. C'est une étape importante dans le développement de notre territoire et dans la construction de notre avenir commun.

Le PLU est un outil essentiel qui permet de définir les règles d'urbanisme de notre commune. Il fixe les

orientations en matière d'aménagement du territoire, de construction, de préservation de l'environnement et de développement économique. Sa révision devra se faire dans le respect de la loi ZAN (zéro artificialisation des sols agricoles et naturels).

Cependant, je ne peux pas ignorer les inquiétudes qui entourent la crise politique, institutionnelle, sociale et économique actuelle, consécutive à la dissolution de l'Assemblée.

«...il est essentiel de rester solidaires et unis. Ensemble, nous pourrons surmonter les obstacles et trouver des solutions pour préserver notre commune...»

Cette situation nationale a des répercussions sur notre commune et sur sa capacité à mettre en œuvre certains projets. Nous devons faire face à des incertitudes et à des contraintes supplémentaires, mais je tiens à vous assurer que nous mettons tout en œuvre pour maintenir le cap et continuer à servir au mieux l'intérêt général.

Dans ces moments difficiles, il est essentiel de rester solidaires et unis. Ensemble, nous pourrons surmonter les obstacles et trouver des solutions pour préserver notre commune et améliorer notre quotidien. Je suis convaincu que notre engagement communautaire et notre volonté de travailler ensemble nous permettront de sortir renforcés de cette période de crise.

La vie événementielle de la commune et la vie associative contribuent fortement à créer du lien social et rendre notre vie plus heureuse.

Nous remercions toutes les associations, toutes celles et ceux qui s'investissent pour notre commune. C'est vraiment précieux de pouvoir compter sur vous.

En conclusion, je souhaite vous remercier pour votre confiance et pour votre soutien. Nous continuerons à travailler avec détermination et transparence pour faire face aux défis qui se présentent à nous. N'hésitez pas à nous faire part de vos préoccupations et de vos idées, car nous sommes là pour vous représenter.

Restons unis, solidaires et tournés vers l'avenir.

Votre maire,
Christelle MINARD

TRAVAUX RÉALISÉS

TRAVAUX DE MISE EN SÉPARATIF À TREMBLAY

L'Agglo du Pays de Dreux a engagé en 2019 la réalisation d'un grand plan de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales dans le bourg de Tremblay-les-Villages. Cette décision partait d'un constat initial : lors des fortes pluies et orages, des volumes d'eaux pluviales considérables se trouvaient envoyés vers la station d'épuration de Tremblay. Cette dernière ne pouvant pas traiter l'ensemble des volumes, l'environnement se trouvait alors exposé à des risques de pollution par des eaux usées non traitées.

En séparant les eaux de pluie des eaux usées, on permet aujourd'hui la réalisation d'un traitement distinct sans risque d'impact sur la station d'épuration en cas d'évènement climatique.

Après plus de 4 ans de travaux, cette opération s'est achevée au cours du 1^{er} semestre 2024. La finalisation du projet interviendra avec la mise en conformité progressive des habitations.

RAPPEL : dès lors qu'une phase de travaux est achevée, les habitants concernés par cette phase de travaux se voient adresser un courrier avec accusé de réception leur enjoignant de se mettre en conformité dans un délai de deux ans.

Les services de l'Agglo du Pays de Dreux sont à votre disposition pour vous orienter dans ces démarches.



RESTAURATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE

Deuxième phase d'un vaste plan de restauration de l'église de Tremblay, la restauration du clocher touche à présent à sa fin.

Il aura fallu près d'un an de travaux pour que soient menées à bien les différentes opérations et notamment la réfection complète du beffroi ainsi que sa couverture.

Pour rappel, le coq qui surmontait le clocher avait dû être retiré en 2019 car il présentait des risques de chutes. De même, un filet de protection a été installé en 2021 sur la partie haute du clocher afin de prévenir les chutes d'ardoises.

Les travaux menés sur le bâtiment auront également permis de mettre au jour quelques éléments de l'histoire du bâtiment : des balles et éclats d'obus ont été retrouvés dans la charpente et une poutre a également été sérieusement marquée par le passage d'un obus.

Les travaux de restauration du clocher de l'église représentent un investissement de **420 000 €**. Ces travaux bénéficient du soutien financier de l'Etat (**105 000 €**), du Département (**105 000 €**) et de la Fondation du Patrimoine (collecte de dons en cours).



LES TRAVAUX DE VOIRIE EN 2024

Dans le cadre du budget 2024, plusieurs opérations importantes de voirie ont été engagées :

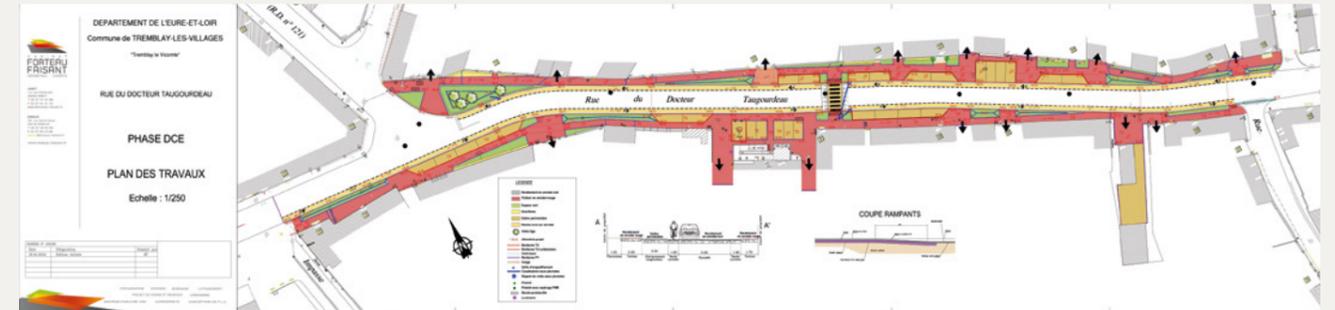


Création d'entrées charretières à Moreaulieu, Gironville et Achères

La majorité des trottoirs de la commune de Tremblay-les-Villages ne sont pas en enrobés mais sont, le plus souvent en calcaire ou en gazon. Par conséquent, des entrées charretières ont été réalisées pour un certain nombre d'habitations. Celles-ci bénéficient d'une entrée stabilisée et revêtue en enrobé. Toutefois, il existe de grandes disparités sur le territoire communal et bon nombre d'habitation n'en bénéficient pas.

Un plan pluriannuel a été engagé pour que l'ensemble des habitants puissent bénéficier d'entrées revêtues en enrobé. En 2023, c'est une cinquantaine d'entrées qui ont été réalisées à Chêne-Chenu. Pour 2024, il est prévu de réaliser une soixantaine d'entrées dans les villages de Gironville, Moreaulieu et Achères.

➤ **Ces travaux sont estimés à 70 000 €** et bénéficient du soutien financier du Département d'Eure-et-Loir à hauteur de **23 000€**.



Réaménagement de la rue du Dr Taugourdeau (2e tranche)

La stratégie de revitalisation Bourg Centre adoptée par le conseil municipal de Tremblay-les-Villages prévoit la requalification des espaces publics du bourg, et plus spécifiquement à proximité des commerces et équipements. Dans la continuité des travaux réalisés sur la partie Est, le réaménagement de la rue du Dr Taugourdeau va être engagé au cours du 2^{ème} semestre.

Le projet de réaménagement a été pensé autour de plusieurs axes :

- Embellir et végétaliser les espaces publics
- Favoriser les mobilités douces
- Organiser le stationnement
- Sécuriser la traversée du village avec la création d'un plateau surélevé

En outre, le projet a été conçu de telle sorte qu'un maximum de surfaces soient désimperméabilisées et que la part la plus significative possible des eaux de pluie soit infiltrée sur place sans transiter dans les réseaux de collecte. L'objectif est de limiter l'impact des évènements pluvieux ou orageux sur le village en limitant les phénomènes de ruissellement.

➤ **Ce projet est estimé à 320 000 €** et bénéficie du soutien financier du Département d'Eure-et-Loir à hauteur de **80 000 €**.

Un soutien financier a également été sollicité auprès de l'agence de l'eau.



Réfection des trottoirs itvés devant le groupe scolaire rue de la Croix Blanche

À ce jour, les espaces publics situés rue de la Croix Blanche, devant le groupe scolaire, présentent un certain nombre de problématiques : stationnements non-conformes pour les voitures, véhicules qui empiètent sur les trottoirs, qui de bus à remettre aux normes en matière d'accessibilité, revêtement des trottoirs difficilement praticable pour les poussettes et personnes à mobilité réduite...

En conséquence, la commune a souhaité procéder au réaménagement de cet espace. Ces travaux impliquent :

- L'agrandissement des places de stationnement non réglementaire
- Le déplacement d'une partie du trottoir
- La création d'un quai de bus
- La reprise des trottoirs depuis le parking (côté école) jusqu'au restaurant scolaire

➤ **Ces travaux sont estimés à 55 000 €** et bénéficient du soutien du Département d'Eure-et-Loir.



REPRISE CHAUSSÉE RUE DE L'ARCHE À NEUVILLE

En 2021, la commune de Tremblay a procédé à un audit de l'ensemble des voiries en agglomération. Il est ressorti de cet audit un plan d'action avec des priorisations pour l'entretien et la préservation de la voirie. Il ressortait notamment de cet audit la nécessité d'engager des travaux de surface dans la rue de l'Arche à Neuville afin de stopper l'apparition de

Réaménagement de la rue de Dreux et de la rue des Sablons

Dans le cadre de sa démarche de revitalisation Bourg-Centre, le conseil municipal a souhaité engager le réaménagement de la rue de Dreux et de la rue des Sablons. Cette opération implique :

- La reprise des bordures rue de Dreux
- La reprise du revêtement des trottoirs rue de Dreux, de part et d'autre de la rue
- La création d'un plateau surélevé à l'entrée de la rue de Dreux
- La création des bordures de part et d'autre de la rue des sablons
- La reprise du revêtement rue des sablons
- La création d'un trottoir au droit des habitations rue des sablons et la création d'un cheminement piéton vers la rue du Dr Taugourdeau

➤ **L'ensemble de ces travaux est estimé à 230 000 €**. Cette opération bénéficie du soutien financier du Département d'Eure-et-Loir.



fissures et ainsi éviter une dégradation trop rapide de cette rue à terme.

➤ **Les travaux de reprise de chaussée rue de l'Arche sont estimés à 25 000 €** et bénéficient du soutien du Département d'Eure-et-Loir.





RÉAMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX DE TREMBLAY ET INSTALLATION D'UN CITY STADE

La commune de Tremblay-les-Villages a fait le choix de réaménager l'aire de jeux actuelle.

L'objectif est de proposer des structures et du mobilier pour toutes les personnes et tous les âges. Chacun pourra choisir de bouger, jouer ou se reposer en fonction de ses envies.

Les nouvelles structures installées sont :

- un city stade
- une structure pour les adolescents
- un pont de singe (pour remplacer celui qui avait été vandalisé)
- un face-à-face en forme de motos pour les enfants
- deux appareils de renforcements musculaires
- un kiosque pour s'abriter
- une table avec auvent.

Trois nouveaux bancs viendront compléter ces installations sous les arbres existants et seront installés par les agents techniques de la commune.

Le coût du projet s'élève à 120 000 € HT.

Une subvention de **30 000 €** a été accordée par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir.

Une demande d'aide a également été sollicitée auprès de la CAF et de l'Agence Nationale du Sport.



Budget le compte **EST BON...**



QU'EST-CE QUE LE COMPTE ADMINISTRATIF ?

Le compte administratif est un document comptable établi par l'ordonnateur, dans le cas de la commune par le maire, qui retrace l'ensemble des dépenses (mandats) et des recettes (titres) émis par la commune pendant la durée d'un exercice (une année).

ET LA DIFFÉRENCE AVEC LE COMPTE DE GESTION ?

Le compte administratif est établi par l'ordonnateur, tandis que le compte de gestion est élaboré par le comptable des finances publiques. Les deux fournissent les informations essentielles sur l'exécution du budget de la collectivité et sur sa santé financière.

LE BUDGET COMMUNAL : UN PEU DE THÉORIE

Chaque année, le vote du budget communal constitue une étape importante de la vie locale. C'est ce vote qui va autoriser la réalisation des dépenses et la perception des recettes.

Quelques changements sont intervenus, depuis 2022, dans la gestion financière de la collectivité. En effet, le transfert de la compétence « distribution d'eau potable » à la communauté d'agglomération du Pays de Dreux a mis fin à l'existence du budget annexe de l'eau.

Actuellement, la collectivité conserve deux budgets :

- **Le budget principal**, qui recoupe la quasi-intégralité des dépenses et recettes de la collectivité
- **Le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** qui regroupe les opérations en lien avec l'aide sociale ou les actions à destination des seniors, des jeunes..

Le vote du budget se passait, jusqu'en 2022 en plusieurs étapes :

- **Le vote du compte administratif** (c'est-à-dire les comptes tenus par la commune pour l'année échue)
- **Le vote du compte de gestion** (c'est-à-dire les comptes tenus par le Trésor Public sur la gestion de la commune pour l'année échue)
- **Le vote du budget primitif** (c'est-à-dire le document autorisant les dépenses et recettes pour l'année courante)

Le budget de la commune est voté en équilibre (autant de dépenses que de recettes) avec une répartition en deux sections : fonctionnement et investissement.



	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Charges courantes (électricité, carburant, petit entretien) Personnel Participation au SIVOM Intérêts de la dette SDIS Subventions aux associations...	Construction d'un bâtiment Aménagement de route...
Recettes	Fiscalité Dotations d'Etat Produits des locations de salle des fêtes...	Emprunt Subventions Autofinancement

FONCTIONNEMENT	Budget Commune	Budget CCAS
Dépenses		
Budget Primitif	5 687 846,00 €	32 019,00 €
Réalisé (1)	2 240 268,00 €	15 420,00 €
Recettes		
Budget Primitif	5 687 846,00 €	32 019,00 €
Réalisé (2)	2 500 707,00 €	10 571,00 €
A = (2) - (1)	+ 260 439,00 €	- 4 849,00 €

INVESTISSEMENT	Budget Commune	Budget CCAS
Dépenses		
Budget Primitif	5 640 750,00 €	-
Réalisé (3)	1 305 195,00 €	-
Recettes		
Budget Primitif	5 640 750,00 €	-
Réalisé (4)	1 749 003,00 €	-
B = (4) - (3)	+ 443 808,00 €	
SOLDE 2020 (A-B)	704 247,00 €	- 4 849,00 €

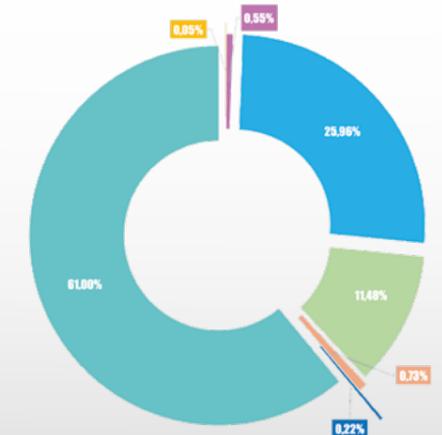
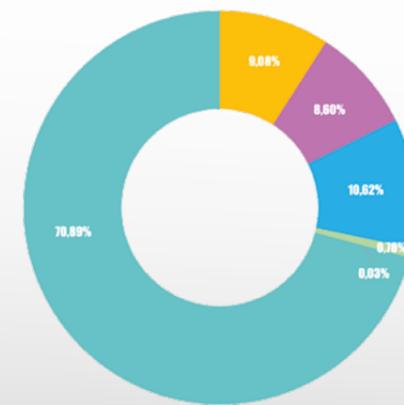
LE RÉSULTAT 2023 DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET DU CCAS

S'agissant du budget principal, on notera que le résultat de fonctionnement est nettement dégradé par rapport à l'exercice 2022 (- 467 000 €). Cette différence s'explique principalement par le reversement à l'Agglo du Pays de Dreux des excédents du budget annexe de l'eau clôturé le 31 décembre 2022 et qui ont transité par le budget principal.

S'agissant de la section d'investissement, l'exercice 2023 est marqué par l'exécution d'un million d'euros de dépenses dans le cadre de divers projets : amélioration énergétique des bâtiments, réfections de voirie, restauration du clocher de l'église de Tremblay...

FONCTIONNEMENT	Dépenses
Charges générales	497 700 €
Personnel	471 000 €
Autres charges	582 200 €
Total charges de fonctionnement (1)	1 550 900 €
Charges financières (2)	43 000 €
Charges spécifiques et provisions (3)	1 500 €
Total dépenses réelles (A=1+2+3)	1 595 400 €
Opérations d'ordre (B)	3 884 278 €
TOTAL (A+B) dépenses de fonctionnement	5 479 678 €

FONCTIONNEMENT	Recettes
Atténuations de charges	3 000 €
Produit de services	29 939 €
Impôts et taxes	1 418 000 €
Dotations et participations	627 114 €
Autres produits	40 000 €
Total recette courantes (1)	2 118 053 €
Produits financiers (2)	3 €
Total recettes réelles (A=1+2)	2 118 056 €
Opérations d'ordre (B)	12 250 €
Résultat reporté (C)	3 331 662 €
TOTAL (A+B+C) recettes de fonctionnement	5 479 678 €



LES PROJETS D'INVESTISSEMENT POUR 2024

Le budget d'investissement se caractérise par l'inscription de près de **2 500 000 €** de dépenses d'équipement. Cette somme vient notamment financer les opérations suivantes :

- **Voirie : 1 100 000 €**
 - Réfection de la rue du Dr Taugourdeau - 2e tranche
 - Création d'entrées charretières à Moreaulieu, Gironville et Achères
 - Réaménagement de la rue de Dreux et des sablons
 - Aménagement de trottoirs devant l'école rue de la Croix Blanche
 - Réaménagement de la placette de St-Chéron
 - Réfection de la chaussée rue de l'Arche à Neuville
- **Patrimoine Bâti : 260 000 €**
 - Réfection et isolation du toit de la mairie
 - Engagement des travaux de réhabilitation du presbytère en maison des associations

- **Eclairage public : 80 000 €**
 - Changement de 200 lanternes d'éclairage avec passage en LED
- **Divers : 140 000 €**
 - Création d'un columbarium à Ecublé
 - Réalisation d'un diagnostic de l'église de Theuvy et de l'église d'Ecublé
 - Protection des vitraux de l'église d'Ecublé et restauration d'une partie d'entre eux
- **Foncier : 920 000 €**
 - Acquisition d'un terrain pour le déplacement du centre technique municipal
 - Provision en vue de l'achat et de la viabilisation d'un terrain en cœur de village

L'ensemble de ces projets d'investissement sont engagés dans un cadre financier maîtrisé. La dette de la commune reste soutenable avec un ratio de désendettement de deux ans en 2022. De même, la commune bénéficiera, pour un certain nombre de projets des contractualisations liées au dispositif Bourg Centre, assurant un certain niveau de financement par les partenaires de la collectivité (Etat, Région, Département).

LES AUTORISATIONS D'URBANISME ET LES TAXES EN 2024

Vous construisez ? Vous rénovez ?
Vous faites un aménagement ou un
agrandissement ? N'oubliez pas de prévoir
la taxe d'aménagement (TA)
et la taxe d'archéologie préventive (TAP)
dans votre budget.



QU'EST-CE-QUE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT ?

La taxe d'aménagement (TA), instaurée en 2012, concerne la construction, la reconstruction, l'agrandissement de bâtiments et les aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme (maison individuelle, abri de jardin, véranda, piscine, éoliennes, camping, emplacements de stationnement, panneaux photovoltaïques au sol, bâtiments artisanaux et industriels, méthanisation, etc.)

La TA est composée :

- **d'une part communale** qui sert à financer les équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation (pas d'affectation à une opération particulière),
- **d'une part départementale** en vue de financer la protection, la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles d'une part, et d'autre part les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE).

QU'EST-CE-QUE LA TAXE D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE ?

La taxe d'archéologie préventive (TAP) est exigible pour tous les travaux qui donnent lieu à une autorisation d'urbanisme dès lors que lesdits travaux affectent le sous-sol.

Elle contribue au financement de l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) pour la réalisation de fouilles archéologiques.

01

PETITE LEÇON DE CALCUL DE LA TA ET DE LA TAP

- TA = S x valeur forfaitaire x taux communal + S x valeur forfaitaire x taux département
- TAP = S x Valeur forfaitaire x taux TAP

Un **abattement unique de 50 %** pour la TA et la TAP a été institué. Il s'applique :

- aux 100 premiers mètres carrés des résidences principales
- aux sociétés HLM
- aux constructions abritant des activités économiques

Des exonérations facultatives ont pu être instituées localement : renseignez vous auprès de votre collectivité.

QUAND SUIS-JE TAXABLE ET COMMENT EST CALCULÉE MA TAXE ?

Le fait générateur : la délivrance tacite ou expresse de l'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire ou d'aménager).

02

LES VALEURS FORFAITAIRES ET LES TAUX

Les valeurs forfaitaires et les taux peuvent être actualisés chaque année.

Valeurs forfaitaires pour 2024

- Construction = **914 € / m²**
- Stationnement = **3 000 € / place**
- Piscine = **258 € / m²**

Ces valeurs forfaitaires sont à multiplier par les taux communal, départemental et TAP indiqués ci-contre.

Taux communal : **5%**
Fixé par délibération du conseil municipal

Taux départemental :
Fixé par le conseil départemental :
2,40 % pour 2024

Taux TAP : **0,40 %**

S = surface fiscale
Somme des surfaces de chaque plancher closes et couvertes dont la hauteur est > à 1,80 m, calculée au nu des façades du bâtiment, déduction faite des vides et trémies

03

PETIT EXEMPLE

Je construis une maison d'habitation avec garage avec une surface de plancher de la maison de 120 m² et une surface de 40 m² pour le garage, soit **160m²** au total

04

Quel sera le montant des sommes dues au titre de la TA et de la TAP ?

En prenant en compte :

- Valeur forfaitaire fixée par arrêté ministériel = 914 €
- Taux communal = 5 % (différent selon les communes)
- Taux départemental = 2,40 %
- Taux TAP = 0,40 %

Note : le garage constitue de la surface taxable s'il n'est pas aménagé au-dessus ou au-dessous des immeubles

05

CALCUL POUR LA MAISON (arrondis à l'euro le plus proche)

Pour les 100 premiers m² le montant s'élève à :

- TA / part communale = 100 x (914 x 50%) x 5 % = **2 285 €**
- TA / part départementale = 100 x (914 x 50%) x 2,4 % = **1 097 €**
- TAP = 100 x (914 x 50%) x 0,40 % = **183 €**

Pour les 60 m² restants le montant s'élève à :

- TA / part communale : 60 x 914 x 5 % = **2 742 €**
- TA / part départementale : 60 x 914 x 2,4 % = **1 316 €**
- TAP = 60 x 914 x 0,40 % = **219 €**

MONTANT TOTAL :

- TA = **2 285 + 1 097 + 2 742 + 1 316 = 7 440 €**
- TAP = **183 + 219 = 402 €**

SOIT AU TOTAL = 7 842 € (7 440 + 402)

CONSEIL / Pour éviter toute erreur, mentionnez

scrupuleusement vos surfaces créées conformément aux travaux réalisés. La surface de plancher n'est pas la surface fiscale. Cette dernière est souvent plus élevée.

RÉVISION DU PLU DE TREMBLAY-LE-VILLAGES

Nous allons devoir engager la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune. Le dernier a été validé en 2018. Il devient déjà obsolète ou moins adapté aux réalités d'aujourd'hui.

Cette révision est une étape importante dans le développement de notre territoire et dans la construction de notre avenir commun.

Le PLU est un outil essentiel qui permet de définir les règles d'urbanisme de notre commune. Il fixe les orientations en matière d'aménagement du territoire, de construction, de préservation de l'environnement et de développement économique. Sa révision nous offre l'opportunité de repenser notre commune, en prenant en compte les besoins et les attentes de tous les habitants et surtout la réglementation d'aujourd'hui.

Ainsi, le nouveau PLU intégrera des règles spécifiques en matière d'urbanisme, notamment la loi ZAN, Zéro Artificialisation Nette des sols agricoles et naturels.

Ce PLU devra tenir compte des enjeux environnementaux et de développement durable. Nous devons intégrer des mesures visant à favoriser les énergies renouvelables, à préserver les espaces naturels, à gérer les problématiques de ruissellement... Ces dispositions contribueront à faire de notre commune un territoire plus respectueux de l'environnement et plus agréable à vivre.

Cette révision du PLU se fera dans un

esprit de concertation et de dialogue avec l'ensemble des acteurs locaux. Nous souhaitons vous impliquer activement dans ce processus en recueillant vos avis, vos idées et vos suggestions. Votre participation est indispensable pour construire ensemble une commune qui réponde à nos besoins, tout en préservant notre patrimoine et notre qualité de vie.

Au cours des prochains mois, nous organiserons des réunions publiques, des ateliers participatifs et des consultations pour vous donner la parole et recueillir vos contributions.

Nous mesurons la difficulté de cet exercice qui ne pourra pas satisfaire tout le monde.

La révision du PLU est une opportunité pour repenser notre commune de manière durable et équilibrée. Nous devons prendre en compte les enjeux environnementaux, sociaux et économiques pour construire un cadre de vie harmonieux et attractif pour tous. C'est pourquoi nous encourageons votre participation active et votre engagement dans ce processus de réflexion collective.

- Réalisation d'un diagnostic « en marchant » sur le terrain, le samedi 28 septembre 2024 (modalités et information à venir)

- Organisation d'un atelier participatif ouvert à tous les habitants le mardi 15 octobre 2024 à 19h00 à la salle des fêtes de Chêne-Chenu

- Organisation d'une réunion publique le jeudi 12 décembre 2024 à 19h30 à la salle des fêtes de Tremblay



Qu'est-ce que FRANCE SERVICES ?



C'est un dispositif mis en place par l'Etat permettant de réunir le plus grand nombre des services nationaux et locaux en proximité (impôts, CARSAT, CAF, Assurance maladie, Pôle Emploi, Points Justices...).

En Eure-et-Loir, nous disposons également de nombreux partenaires locaux : Conseil départemental d'Eure-et-Loir (protection maternelle et infantile, assistante sociale, maison de l'Autonomie et du Handicap), la Mission Locale, Familles Rurales, l'Agence d'Information sur le Logement, le Centre d'Information des droits des Femmes et des Familles, le Point Conseil Budget et bien d'autres...

Certains organismes tiennent des permanences hebdomadaires ou mensuelles en espace France Services.

Les conseillers France Services sont également là pour faire le lien entre

les organismes et l'utilisateur. Les agents France Services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien en ligne et/ou en face-à-face et vous orientent en fonction de vos besoins.

Des ateliers et réunions d'informations sont organisés régulièrement (ateliers numériques, initiation aux outils informatiques, emploi insertion, formations...).

Vous pouvez également disposer gratuitement d'un ordinateur avec imprimante en libre-service pour effectuer vos démarches en autonomie.

SUIVEZ NOS ACTUALITÉS

Le site internet « Tremblay-les-Villages »

Facebook « Commune Tremblay les Villages »

YouTube « Tremblay les Villages »

Instagram « Tremblay les Villages »



France Services Tremblay-les-Villages

« Ateliers numériques 2024 » Partie 2

Avec les animateurs numériques du « Conseil Départemental d'Eure et Loir »

Mercredi 18 Septembre 14H-16H	Gérer ses mails depuis sa tablette ou son téléphone
Mercredi 16 Octobre 14H-16H	Chèque CESU (rémunérer un particulier pour un service à domicile)
Mercredi 13 Novembre 14H-16H	L'Etat Civil (demander un acte en ligne, changements d'informations...)
Mercredi 11 Décembre 14H-16H	Panorama des plateformes culturelles en ligne

Ateliers collectifs – **GRATUITS** – Ouverts à tous
Sur inscriptions au **02.37.65.28.18**

Ou par mail : **france-services@tremblaylesvillages.com**

Rendez-vous à la Mairie de Tremblay-les-Villages :
7 rue de Châteauneuf, par la porte de la salle du Conseil.

PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS

EVÈNEMENTS PASSÉS

➤ Ateliers collectifs sur le numérique de janvier à mai : découverte de la CAF, découverte du site de La Poste, faire ses recherches sur internet, E. Administration sur smartphone, la Visio, découverte de Pinterest..

➤ Les permanences hebdomadaires avec la DFGIP (Impôts) qui ont débuté entre avril et mai.

➤ Atelier de découverte et de manipulation sur le site internet de la commune.

EVÈNEMENTS À VENIR

➤ Atelier Photo/Visuel le 8 juillet 2024 animé par les animateurs numériques du Conseil Départemental (voir l'affiche ci-jointe).

POUR LA RENTRÉE 2024

➤ Nouvelle programmation d'ateliers numériques collectifs à partir de septembre

➤ Projet de positionner des ateliers sur des horaires en soirée et en week-end permettant l'accessibilité au public qui travaillent en semaine et en journée (informations à venir).

SE DISTRAIRE, SE CULTIVER, S'INFORMER VISITE DES ÉLUS DANS LES VILLAGES

Les élus de Tremblay-les-Villages se sont rendus à la rencontre des habitants de Neuville-Gironville et Chêne-Chenu le 1^{er} juin et à Écublé le 15 juin.



La prochaine visite aura lieu le 13 juillet à Theuvy-Achères (9h) : rendez-vous à la mare d'Achères (impasse de la Pouché)

Des visites seront également programmées en septembre à Tremblay et Saint-Chéron-des-Champs.

Tout savoir sur L'ÉQUIPE DE SOINS PRIMAIRE (ESP) DU THYMERAIS

L'Équipe de Soins Primaire (ESP) du Thymerais a mis en place depuis le 1^{er} janvier 2024 une action à titre expérimentale sur votre territoire.

Pour rappel, l'ESP du Thymerais regroupe une vingtaine de professionnels de santé libéraux qui, par une meilleure coordination des acteurs, travaillent sur un projet de santé commun, afin d'améliorer et de protéger l'état de santé de la population, de réduire les inégalités sociales et territoriales, au service d'une patientèle commune.

En effet, un protocole a été mis en place pour identifier la population à risque élevé de chute à domicile et ainsi améliorer leur prise en charge.

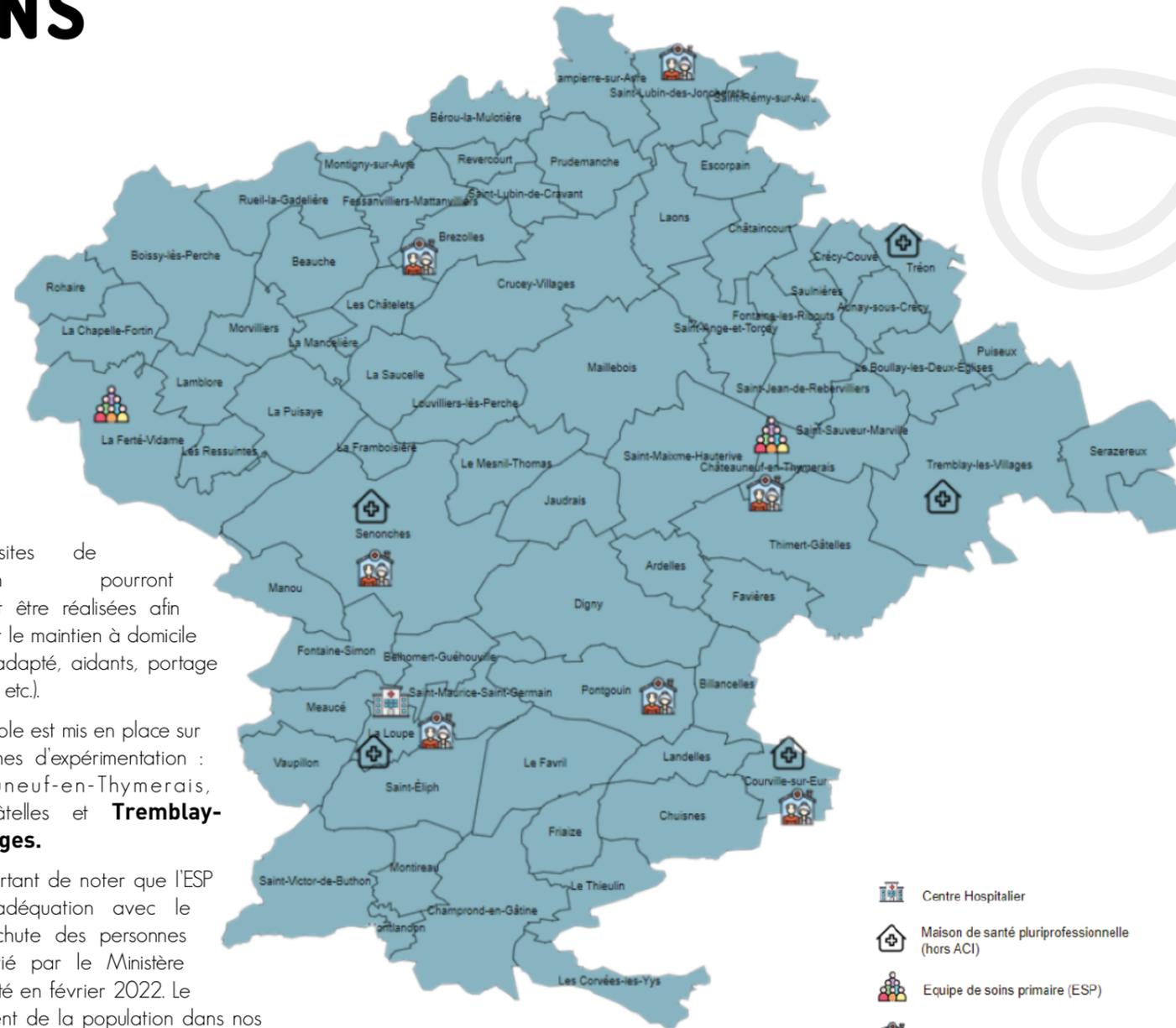
Ce protocole est possible grâce au partenariat avec le SDIS 28, le Conseil départemental (Maison de l'Autonomie) et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Nord Ouest de l'Eure-et-Loir (CPTS NOEL).

Chaque semaine, une liste des personnes ayant sollicité l'intervention de l'équipage des pompiers pour chute et relevage au domicile des patients est transmise par le SDIS 28. A la suite, une évaluation médicale et un accompagnement social pourra être mis en place, si la personne l'autorise, afin d'améliorer cette situation et prévenir la survenue d'une nouvelle chute plus grave nécessitant une hospitalisation.

Des visites de prévention pourront également être réalisées afin d'optimiser le maintien à domicile (matériel adapté, aidants, portage des repas, etc.).

Ce protocole est mis en place sur 3 communes d'expérimentation : Châteauneuf-en-Thymerais, Thimert-Gâtelles et Tremblay-les-Villages.

Il est important de noter que l'ESP est en adéquation avec le plan antichute des personnes âgées initié par le Ministère de la Santé en février 2022. Le vieillissement de la population dans nos communes est un phénomène que nous devons tous prendre en considération.



-  Centre Hospitalier
-  Maison de santé pluriprofessionnelle (hors ACI)
-  Equipe de soins primaire (ESP)
-  EHPAD

CPTS NOEL

COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ DU NORD-OUEST DE L'EURE-ET-LOIR

LES MISSIONS SOCLES

AMÉLIORER l'accès aux soins

- Améliorer la prise en charge des soins non programmés sur le territoire ;
- Faciliter l'accès à un médecin traitant ;
- Développer le recours à la télésanté.

ORGANISER les parcours pluriprofessionnels autour du patient

- Maintien à domicile ;
- Lien ville/hôpital ;
- Protocoles de coopération ;
- Développement des Equipes de Soins Primaires(ESP).

PORTER des actions de prévention

- Education thérapeutique du patient ;
- Vaccination ;
- Prévention des écrans et troubles du langage ;
- Accompagnement des Infirmières Asalées ;
- Dépistage des cancers.

RÉPONDRE aux crises sanitaires graves

- Rédaction de plan de gestion de crise.

LES MISSIONS OPTIONNELLES

QUALITÉ ET PERTINENCE des soins

- Formations pluriprofessionnelles ;
- Groupes de pairs.

ACCOMPAGNER les professionnels de santé du territoire

- Attractivité du territoire ;
- Prendre soin des soignants.

INFOS PRATIQUES

6 rue Hubert Latham
28170 Châteauneuf-en-Thymerais
coordinatrice : 07 49 77 47 93
assistante administrative : 07 69 85 63 14
cptsnoel@gmail.com
cptsnoelsecetaire@gmail.com

Julie RENARD,
**PSYCHOLOGUE
DU TRAVAIL**

*"Construisons
ensemble
une réponse
sur mesure à
votre besoin !"*

INFOS PRATIQUES

Maison de santé
106, rue Jean-Luc Sorand / 28170 Tremblay-les-Villages
Rdv par téléphone ou mail :
Tél. 06 87 39 14 85 / julierenardconseil@gmail.com

Mes compétences à votre service.
Je m'adapte à vos attentes et vos
contraintes.

MON PARCOURS PROFESSIONNEL

Psychologue du travail, je suis forte d'une expérience de plus de 12 ans en ressources humaines et en droit du travail. J'accompagne les particuliers pour des consultations souffrance au travail, la gestion d'une situation médicale ou d'un handicap à titre professionnel ou encore la réalisation d'un bilan de compétences.

J'interviens aussi auprès d'entreprises ou collectivités de toutes tailles tant sur le plan collectif qu'individuel pour des vacations régulières ou ponctuelles, des conférences, l'analyse de groupe d'analyse de pratiques professionnelles, la prise en charge du handicap.

MES DOMAINES D'INTERVENTION

Consultation souffrance au travail

Au travers d'entretiens, nous faisons le point sur votre état de santé et l'impact de vos difficultés professionnelles sur votre vie personnelle. Je vous guide vers une compréhension globale de votre situation actuelle en reprenant avec vous votre parcours professionnel et vos difficultés rencontrées. Je vous accompagne à prendre du recul et à mettre en place des leviers pour agir.

Entretien Conseil

Rendez-vous à la carte d'une heure pour répondre à un besoin ponctuel ou une question spécifique.

À titre d'exemples :

- Reprendre un emploi après un arrêt
- Maladie ou la survenue d'un handicap
- Préparer son évaluation annuelle
- Se préparer à un entretien de recrutement
- Trouver une formation

Rendez-vous en présentiel ou en visioconférence

Bilan de compétences

Un bilan de compétences comprend :

- Une analyse de votre personnalité et vos compétences professionnelles et personnelles
- Une analyse des sources de motivation et vos besoins
- L'identification d'un projet professionnel ou de formation avec un plan d'action



DES MASSAGES pour les bébés

Dans le cadre du soutien à la parentalité, afin de diversifier les missions de la PMI et d'offrir aux familles un temps privilégié avec leur bébé, je propose des ateliers massage bébé ouverts à toutes les familles.

Récemment formée par l'IAIM (International Association of Infant Massage), infirmière puéricultrice de la PMI de Dreux, j'anime ces ateliers. Chaque session se compose de 5 ateliers, d'environ 1h à 1h30 par semaine, réalisé en groupe sur des lieux de permanence ou en individuel au domicile des familles.

Le massage procure de nombreux bienfaits sur les plans physiologique, neurologique et émotionnel pour le nourrisson et pour les parents, il permet de :

- Partager un moment privilégié, tendre et aimant avec son nourrisson
- Renforcer les liens d'attachements
- Mieux comprendre son bébé et ses besoins
- Profiter d'un moment de détente exclusif avec son enfant, stimuler son développement global
- Soulager des petits maux (gaz, coliques, pleurs, reflux...)
- Améliorer son sommeil

CONTACT

Si vous souhaitez participer aux ateliers, vous pouvez contacter Mme Huard Clémence, puéricultrice PMI au 02 37 65 82 66.

Bienvenu à L'ESPACE ZEN

ANNE LEYZOUR

Sophrologue

Reçoit les mardis

Coordonnées : 06 78 92 76 90
anne-leyzour.fr



Vous souhaitez retrouver un état de bien-être dans votre quotidien en apprenant à gérer vos émotions (stress, colère, tristesse, anxiété), à retrouver un sommeil de qualité, améliorer votre concentration ou reprendre confiance en vous ? La sophrologie est faite pour vous !

Je vous accompagnerai dans le respect, l'écoute et la bienveillance au travers d'exercice alliant mouvements doux, respiration contrôlée et visualisations positives. Je vous donne rendez-vous à l'Espace Zen ou à votre domicile.

CÉLINE MAURICE

BULLE D'HYPNOSE
Hypnothérapeute

Reçoit les lundis
et samedis

Coordonnées : 07.73.92.19.28
celine-maurice.com



Psychopraticienne et hypnothérapeute diplômée. Je vous accompagne vers la voie du mieux-être par l'Hypnose et la P.N.L. Je reçois tout public : adultes, adolescents, enfants. Je me suis également spécialisée en thérapie ludique enfant à partir de deux ans, auprès des femmes en désir d'enfant ou en PMA ainsi qu'en hypno-natal pour la préparation à l'accouchement. J'ai à cœur de vous aider à atteindre vos objectifs. Et s'il était l'heure de prendre votre vie en mains ?

DELPHINE HERRISON

ZEN OSMO'Z
Soin énergétique Reiki et Lahochi
Sonothérapie Formations et Ateliers

Reçoit les mercredi et jeudis

Coordonnées : 06.30.74.78.06
zenosmoz.fr



Delphine accompagne tout votre "être" dans sa globalité par le biais des soins énergétiques, de la sonothérapie et d'autres techniques. Apprenez à vous délester de vos émotions, de vos schémas répétitifs, de vos douleurs physiques ou mentales, de votre stress pour un cheminement vers une vie plus sereine.

PAUL DJAOUAT

Réflexologue, Sophrologie Reiki

Reçoit les vendredis
et samedis

Coordonnées : 07 77 26 45 29
osmose-reflexologue-
sophrologie-reiki.com



La réflexologie est une thérapie douce qui a pour objectif de soulager la personne (quel que soit son âge) dans son ensemble (corps, mental, esprit) en procurant un état de relaxation, en supprimant les déséquilibres existants, en prévenant ceux à venir et en harmonisant les fonctions vitales.

NATHALIE CRESPO

Naturopathe / Aromatologue /
Luminothérapie / Relaxothérapie

Reçoit les jeudis

Coordonnées : 06 79 93 89 77
aromatherapie-de-tasti.fr



Vous souhaitez perdre du poids durablement ? Et sans vous priver ? Surtout sans effet yoyo ?

C'est tout à fait possible avec le protocole " mincir sans régime ", prenez rendez-vous la première séance est gratuite

Arrêter la cigarette n'est pas et ne sera jamais une histoire de volonté. Vous êtes fumeurs ? Vous êtes fortement dépendant à la nicotine ? Les points dit d'acupuncture peuvent vous aider, prenez RV pour en finir avec votre vie de fumeur.

MICKAËL CASANOVA

Éducateur sportif
Cours de renforcement musculaire

Reçoit les mardis et vendredis

Coordonnées : 06 14 83 82 69
casanova.micka74c@mail.com



Coach sportif diplômé du BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) activité physique pour tous et pilote de BMX depuis mon plus jeune âge. L'entraînement et la préparation physique font partie de mon quotidien.

Je vous propose donc mes services pour des coachings de BMX personnalisés mais aussi des séances de coaching sportif individuelles et en groupe à Tremblay-les-Villages.

Des séances de renforcement musculaire sous différents types de séances répondant à vos attentes et objectifs.

HÉLÈNE MESTRE

Doula

Reçoit les vendredis
et samedis

Coordonnées : 06 08 27 29 19
contact@selenadoula.fr
www.selenadoula.fr



Véritable gardienne de la naissance, je vous accompagne dans votre parcours émotionnel de la maternité. Que vous soyez anxieuse face à cette nouveauté, ou que vous cherchiez à

donner naissance le plus naturellement possible et en conscience, mon accompagnement est personnalisable car chaque grossesse est unique.

En complément, des soins périnataux seront une vraie bulle de douceur pour votre grossesse. (Massage prénatal et postnatal/Rituel Rebozo)

Suite à l'accouchement, je propose également des ateliers parentaux tel que le portage physiologique, bébé signe, massage bébé...



Sécurité

LES SAPEURS-POMPIERS de Tremblay

Le Centre d'Incendie et de Secours de Tremblay-les-Villages est actuellement composé de quinze sapeurs-pompiers volontaires : neuf hommes et six femmes

Les sapeurs-pompiers du CIS Tremblay-les-Villages interviennent avec 3 véhicules différents :

➔ **Le Camion Citerne Rural (CCR)** qui intervient principalement sur des feux. Il est la combinaison d'un Fourgon Pompe Tonne (FPT) pour des interventions en milieu urbain et d'un Camion Citerne Feux de Forêts (CCF) pour des interventions en milieu rural avec franchissement d'obstacles.

➔ **Le Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV)** qui intervient pour du secours à personnes

➔ **Le Véhicule Tout Usage (VTU)**, également appelé "Véhicule Toute Utilité", qui est utilisé pour des missions diverses comme les inondations, les interventions animalières, le bâchage de toits, les chutes d'arbres sur voie publique...

Le CIS Tremblay-les-Villages réalise environ cent interventions par an, dont 80% pour du secours à personnes, 15% pour des feux et 5% pour des opérations diverses.

Il intervient, en premier appel, sur les communes suivantes :

- ➔ Tremblay-les-Villages
- ➔ Serazereux
- ➔ Puisieux.



Le centre de secours de Tremblay-les-Villages recrute des sapeurs-pompiers volontaires

Vous avez **entre 17 et 55 ans** et vous souhaitez les rejoindre, contactez le 02.37.62.57.41 ou envoyez un mail à territoiredudrouais@sdis28.fr

Pour plus de renseignements sur le volontariat, rendez-vous sur le site des sapeurs-pompiers de France pompiers.fr

Retrouvez l'actualité du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Eure-et-Loir sur le site internet www.sdis28.fr et sur les réseaux sociaux



Réunion publique GENDARMERIE

Le 19 mars dernier, le commandant de la brigade de gendarmerie de Châteauneuf-en-Thymerais s'est déplacé aux côtés des élus de Tremblay-les-Villages pour rencontrer les habitants.

L'objectif de cette réunion publique était d'informer les citoyens sur le fonctionnement et le rôle de la gendarmerie nationale au quotidien. La politique de la collectivité en matière de vidéoprotection a également été expliquée ainsi que le rôle que peuvent jouer les habitants à travers des dispositifs comme « Participation Citoyenne » ou « Tranquillité vacances ».

SITES OFFICIELS PRATIQUES AU SERVICE DU PUBLIC

- Pré-plainte en ligne**: Déposer une plainte pour une atteinte aux biens (vol, destruction, dégradation) ou un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine) dont l'auteur est inconnu. Un RCIV est ensuite fixé avec l'usager pour signer la plainte. www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Signalement sur internet**: Signaler tout contenu ou comportements illicites sur internet. Les tentatives d'escroqueries par internet sont traitées sur ce site jusqu'à l'ouverture de l'HESEE. www.internet-signalement.gouv.fr
- Trouver une brigade ou commissariat**: Localiser et contacter un service de police ou de gendarmerie assurant un accueil des victimes. www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacteur-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police
- Connaitre ses points restant sur le permis de conduire**: Télépoints : connaître le nombre de points restants sur son permis de conduire. <http://télé7.interieur.gouv.fr/tp/>
- Brigade numérique gendarmerie**: Échanger par messagerie instantanée avec un gendarme, qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions des usagers et peut les accompagner vers les téléservices ou vers les unités territoriales. www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique
- Rendez-vous en ligne**: Prendre rendez-vous en ligne avec une brigade de gendarmerie (pour un dépôt de plainte, une formalité administrative...). Service expérimenté dans les départements 35 et 45. <https://annuaire.service-public.fr/>
- Djihadisme**: Signaler une situation inquiétante si un phénomène de radicalisation violente paraît menacer un membre de sa famille ou un proche (en particulier le cas d'un mineur risquant de rejoindre un mouvement radical violent à l'étranger). 0 800 036 Numéro vert gratuit en journée, formulaire hors heures ouvrables. www.stop-djihadisme.gouv.fr
- Fraude à la carte bancaire**: PERCEVAL : Les internautes signalent en ligne un usage frauduleux de carte bancaire, après avoir fait opposition sur celle-ci, lorsqu'ils sont toujours en possession de leur carte. Un récépissé est délivré favorisant les démarches de remboursement auprès de sa banque. pdl.service-public.fr/mesdemarches/FCB/lemarche
- Violences sexuelles et sexistes**: Les internautes, victimes ou témoins de violences sexuelles et sexistes signalent les faits aux forces de sécurité intérieure. Offre un accompagnement personnalisé aux victimes vers les associations partenaires et les services d'enquête. www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr
- Tranquillité vacances**: Opération tranquillité vacances (OTV) : Les internautes se réinscrivent en ligne à OTV, afin que police et/ou gendarmerie veillent sur leur domicile en leur absence.
- Escroqueries sur internet**: THESEE : Déposer une plainte en ligne pour les escroqueries commises sur internet (fausses petites annonces, faux site de vente en ligne, raptocinéma, hameçonnage, fausse romance...). www.theesee.gouv.fr

Cette réunion publique a également permis de rappeler aux citoyens présents que si vous êtes témoins ou victimes de faits graves ou que vous avez un doute sur une situation (véhicules suspects, rôdeurs, démarchage frauduleux...), un seul numéro : le 17 !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET STATIONNEMENT

La sécurité routière est une préoccupation du quotidien dans nos villages et la commune a engagé de longue date des actions en ce sens : création d'aménagement routier comme des chicanes ou des plateaux surélevés, pose de radars pédagogiques, prévention à la sortie des écoles...

Pourtant l'action la plus efficace est celle portée par chaque citoyen qui veillera chaque jour à respecter les limitations de vitesse, à ne pas se stationner dans les espaces interdits ou dangereux, qui portera ses équipements de sécurité en vélo...

La question de la sécurité est particulièrement forte lors des entrées et sorties d'école. Aussi, il est demandé à chacun d'être particulièrement vigilant à ces moments de la journée. En outre, il a été demandé à l'agent de police municipale de sanctionner tous les stationnements gênants ou très gênants à la sortie de l'école. Cela concerne notamment les stationnements sur les voies réservées aux bus, sur les passages piétons, sur les trottoirs...

Rappel des sanctions :

- ➔ **Classe 4 : 135 € très gênant**
- ➔ **Classe 3 : 90 €**
- ➔ **Classe 2 : 35 € - gênant/abusif**

Nous comptons sur le civisme de chacun au bénéfice de tous !



Les actualités du SIVOM

L'année scolaire 2023-2024 a permis au SIVOM de Tremblay-Serazereux de poursuivre les travaux de rénovations, tout en maintenant l'équilibre dans son budget.

Cette année, l'école compte 277 élèves (8 de plus que l'année scolaire 2022-2023). La restauration scolaire nourrit chaque jour 246 enfants.

FINANCES

BILAN BUDGÉTAIRE DE L'ANNÉE 2023

L'écart entre les recettes et les dépenses d'investissement programmées et réalisées s'explique par la non réalisation en 2023 de certains travaux. L'écart entre les recettes d'investissement inscrites au budget prévisionnel et les recettes réellement perçues s'explique par le fait que les notifications de subventions arrivent après le vote du budget. Elles ne peuvent donc pas être inscrites dedans.

C'est grâce à l'excédent de fonctionnement que le SIVOM peut engager quelques investissements.

FONCTIONNEMENT	Budget prévisionnel	Budget réalisé
Dépenses réelles	1 014 720,00 €	883 631,00 €
Recettes réelles	932 618,00	930 870,00 €
Résultat 2023		47 239,00 €
Résultat 2022		83 118,00 €

INVESTISSEMENT	Budget prévisionnel	Budget réalisé
Dépenses réelles	399 589,00 €	243 799,00 €
Recettes réelles	115 000,00 €	215 997,00 €
Résultat 2023		-27 802,00 €
Résultat 2022		126 384,00 €

CONTACT SIVOM

du lundi au vendredi de 8h à 12h au 02 37 65 28 35 ou par mail sivomts@orange.fr

TRAVAUX

Pour l'année 2024, le SIVOM a prévu les travaux suivants.

RÉNOVATION D'UN BLOC SANITAIRE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

➤ Coût estimé des travaux **25 000 €**

réfection d'une classe construite dans les années 30 (pose d'un faux plafond, réfection des peintures et passage en LED de l'éclairage)

➤ Coût estimé des travaux **16 000 €**

INSONORISATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

➤ Montant des travaux : **11 267 €**

L'ensemble de ces travaux est subventionné à hauteur de 30% par le Conseil départemental et 30% par l'Etat, soit 31 360,20 €. Cela représente donc un reste à charge de 20 906,80 € pour le SIVOM.



ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs poursuit ses activités sur les temps périscolaires, les mercredis et pendant les vacances scolaires. Les vacances d'hiver étaient sur le thème des jeux vidéo et celles de printemps sur le thème des vikings.

Depuis le mois de janvier, les enfants réalisent les mercredis des activités sur le thème de l'univers merveilleux des contes.

Cet été, les animateurs proposeront aux enfants de s'amuser autour du voyage sur les îles. Une sortie au Zoo de Thoiry est programmée début août.

RENTRÉE 2024-2025

L'accueil de loisirs rouvrira ses portes à partir du lundi 26 août de 7h à 19h. Pensez à vous inscrire !

La rentrée des classes aura lieu le lundi 2 septembre à partir de 8h50.

OUVERTURE DE LA MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES

La Maison des Assistantes Maternelles (MAM) a ouvert ses portes en mars. Elle se situe à côté de la maison de santé et est la propriété de l'Habitat Drouais. Gérée par l'association Tati, Doudou & Nous, les locaux d'une surface de plus de 150m² ont été aménagés pour les enfants. Les 4 assistantes maternelles peuvent accueillir jusqu'à 16 enfants et pourront profiter de la salle intergénérationnelle jouxtant la MAM. A l'occasion d'une porte ouverte le 16 mars dernier, les familles ont pu découvrir les lieux.

CONTACT

Maison des Assistantes Maternelles, 41 rue Marie Curie à Tremblay-les-Villages tatidoudouetnous@gmail.com



ENTRETIEN DES ABORDS DES MAISONS, TROTTOIRS, FLEURISSEMENT : tous concernés

L'entretien des trottoirs doit être assuré par le riverain le long de sa propriété, en toute saison, et particulièrement à la chute des feuilles. En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée. Les mauvaises herbes qui poussent le long des murs sont également à enlever par les riverains.



LE BALAYAGE ET LE DÉSHÉRBAGE

La commune organise un nettoyage régulier des voies publiques comprenant le balayage et le désherbage des caniveaux. En complément de ces actions, **la propreté des trottoirs incombe aux propriétaires, syndics gestionnaires de copropriétés, locataires, riverains de la voie publique**, ainsi que les occupants à titre commercial de l'espace public : étalages divers, terrasses, concessions de toute nature, chantiers...

Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison ainsi que de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques.

Les balayures, feuilles mortes (surtout à l'automne), herbes coupées, binées ou arrachées ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique, ni dans les avaloirs des eaux pluviales. Les déchets végétaux résultant des opérations de désherbage doivent être ramassés et emmenés à la déchetterie.

Les professionnels nettoient l'espace à l'issue de leur activité quotidienne. Une attention particulière est

demandée pour le ramassage des mégots.

Les saletés et déchets collectés lors du balayage doivent être ramassés et évacués selon leur nature ou à défaut avec les ordures ménagères.

EN CAS DE NEIGE OU DE VERGLAS

Il appartient à chaque riverain d'assurer la sécurité du passage sur le trottoir le long de sa propriété. Le sel de déneigement est interdit aux pieds des arbres et auprès des végétaux.



NUISANCES SONORES

Pour rappel, les travaux de tonte, bricolage et jardinage bruyants sont autorisés :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés

Si on vous signale les aboiements intempestifs de votre chien, mettez en place un système qui l'empêche d'aboyer afin de garantir la tranquillité du voisinage.

INFO PRATIQUE

JOURS D'OUVERTURE DU MOTOCROSS D'ÉCUBLÉ

Par convention entre le motoclub de Dreux et la commune de Tremblay-les-Villages, le motocross est ouvert aux entraînements aux jours et heures suivants :

- Le 1^{er} samedi de chaque mois (après-midi)
- Le 2^{ème} dimanche de chaque mois (après-midi)
- Le 3^{ème} samedi de chaque mois (après-midi)
- Le dernier dimanche de chaque mois (10h/12h et 14h/18h)
- Chaque semaine le mercredi après-midi
- Le samedi matin dans la limite de 5 fois par an



LES DÉJECTIONS CANINES

(source : <https://animo-concept.com/2019/02/21/legislation-solutions-dejections-canines/>)

Les déjections de nos chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de véritables problèmes :

- dégradations du cadre de vie
- souillures des espaces publics
- prolifération des microbes
- risques de chute
- coût important du nettoyage des zones souillées via l'intervention d'agents de propreté, motocrottes, balayeuses...

Les résidus de crottes de chiens sont interdits, par mesure d'hygiène publique, sur :

- les voies publiques
- les trottoirs
- les espaces verts publics
- les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 3^e classe. L'amende pour déjection canine est donc fixée à 450 euros le plus souvent, mais les communes sont libres de fixer le montant.

J'ENTRETIENS MON TROTTOIR TOUTE L'ANNÉE



DES PLANTATIONS DE PIED DE MUR

La création d'une bande de plantation en pied de mur peut se faire de plusieurs façons. La première façon est la plantation de vivaces adaptées. Le pied du plateau sportif et le mur de la mare d'Achères ont été pensés dans le but d'avoir un aspect décoratif et avec peu d'entretien.

Parmi ces vivaces, on retrouve :

- Euphorbe des Garrigues
- Valériane
- Iris des jardins
- Bambou sacré nain
- Plante du savetier
- Orpin
- Achillée

Une plaquette informative sera prochainement installée dans le massif du plateau sportif pour toute personne souhaitant s'inspirer.

Un autre moyen d'embellir vos pieds de murs est d'avoir recours à la plantation de jachères fleuries. Une jachère fleurie est un mélange de plantes annuelles et/ou vivaces qui se sème le plus souvent chaque année entre avril et juin. Il existe une multitude de mélanges pour s'adapter au mieux à vos besoins tels que la hauteur des plantes, l'exposition au soleil, la composition de votre sol. L'entretien d'une jachère fleurie est très simple : un peu d'eau si besoin au début (pas obligé) et une fauche en octobre. Outre sa simplicité d'entretien, la jachère permet de créer ou recréer de la biodiversité autour de chez soi. Les mélanges peuvent se trouver en jardinerie pour la plupart.

Néanmoins, il ne faut pas oublier que si une jachère est implantée en pied de mur sur le trottoir pour limiter le désherbage par exemple, son entretien est à la charge de l'habitant comme cité dans l'article « Entretien des abords de maisons et son trottoir ».



TRI DES BIODÉCHETS : PASSONS A L'ACTION !



Depuis de nombreuses années, l'Agglo du Pays de Dreux propose des solutions de tri à la source des biodéchets. Vous êtes déjà nombreux à composter vos déchets de cuisine ou du jardin. Mais, avec la directive européenne sur les déchets et la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC), il est temps d'accélérer le mouvement. C'est pourquoi l'Agglo met en place un plan d'action qui s'étendra sur deux ans, pour proposer à chaque foyer une solution de tri adaptée à son habitat.



UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL POUR CHAQUE FOYER DISPOSANT D'UN JARDIN

Des réunions sur le compostage des biodéchets sont proposées dans chacune des communes de l'Agglo du Pays de Dreux. Elles ont commencé en mars 2024 et se poursuivront jusqu'à fin 2025. Au cours de ces réunions, chaque foyer disposant d'une maison avec un jardin, pourra bénéficier d'un composteur mis gratuitement à sa disposition par l'Agglo.

Une trentaine de réunions d'information ont déjà eu lieu dans l'agglomération. D'autres dates suivront pour les autres communes du territoire, dont fera partie Tremblay-les-Villages.

Pour rester informés, vous pouvez suivre la page Facebook Agglo du Pays de Dreux et vous rendre sur le site Internet de l'Agglo : www.dreux-agglomeration.fr.

Pour y assister, **munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et de votre carte d'identité.** Ces réunions s'adressent à l'ensemble des habitants du territoire. Ainsi, vous pouvez assister à une réunion organisée dans une autre commune, tout comme des habitants d'autres villages pourront assister à la réunion organisée dans notre commune. Celle de Tremblay-les-Villages est prévue fin 2024.

À l'issue de la réunion, vous signerez une convention et **vous pourrez repartir avec votre composteur en plastique de 400 litres gratuitement.** Il est à noter qu'aucune livraison à domicile n'est prévue, chacun doit donc prévoir un moyen de locomotion pour rapporter son composteur chez soi.

D'AUTRES DISPOSITIFS EN FONCTION DE LA CONFIGURATION DES LIEUX

Par la suite, des composteurs de grande capacité ou des abribacs seront proposés pour les logements en habitat collectif ou dans les centres-bourgs. L'implantation de ces dispositifs sera établie en lien avec l'Agglo du Pays de Dreux.

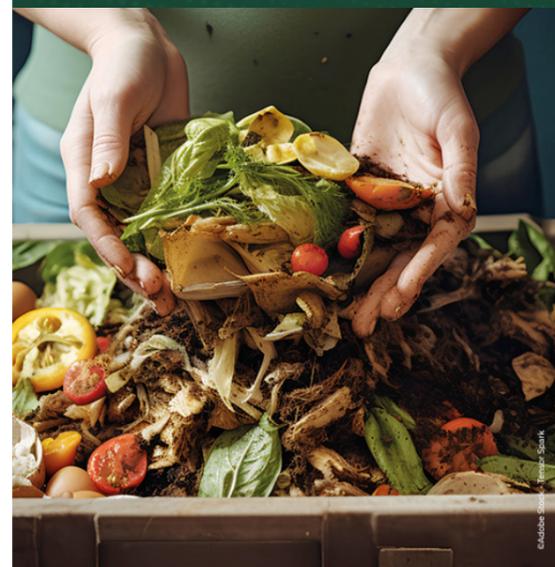
Réunion d'information sur le compostage, le mardi 17 septembre 2024 à 18h à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages



TRI DES BIODÉCHETS : PASSEZ À L'ACTION

Adoptez un COMPOSTEUR

L'Agglo du Pays de Dreux
vous équipe gratuitement
lors des réunions organisées
sur l'ensemble du territoire



À SAVOIR

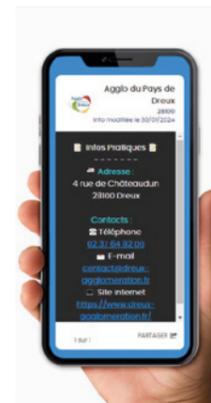
Un biodéchet est un déchet non dangereux biodégradable de jardin ou de parc, un déchet alimentaire ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires » (Article L. 541-1-1 du code de l'environnement). En d'autres mots, les épluchures de fruits, de légumes, les restes de repas, le marc de café et les filtres en papier, les sachets de thé, les coques de fruits secs mais aussi les noyaux et les pépins, les feuilles mortes, les tailles de haies et les branchages, les fleurs et les plantes fanées, sont des biodéchets.

Les biodéchets représentent environ **le tiers de nos déchets ménagers** (source : ecologie.gouv.fr). Leur tri permet donc de réduire considérablement le poids des poubelles d'ordures ménagères. Ces déchets sont **entièrement biodégradables** et se révèlent être une ressource précieuse pour les jardins. Un geste non-négligeable pour l'environnement.

L'Agglo du Pays de Dreux met à disposition des habitants de son territoire l'application PanneauPocket.

Par cet outil très simple, elle souhaite informer en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs.

Cette solution gratuite, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre la communauté d'agglomération et ses citoyens.



ENCOMBRANTS, NOUVELLES DISPOSITIONS

À l'heure de la transition écologique, l'Agglo du Pays de Dreux se veut exemplaire dans ses pratiques. C'est à ce titre qu'elle fait évoluer certains services pour les rendre plus efficaces et moins énergivores.

La collecte des objets encombrants, organisée selon un ramassage en porte-à-porte à une date précise sur l'ensemble de son territoire, est un service qui devait évoluer pour répondre aux enjeux du respect de l'environnement portés par la collectivité.

En effet, cette organisation nécessitait le déploiement de camions de collecte qui quadrillaient l'ensemble des rues, sans que cela ne soit toujours nécessaire.

De plus, lorsqu'ils étaient collectés, les objets encombrants étaient regroupés dans une seule et même benne dans laquelle ils étaient nécessairement compactés. Aucun tri des matériaux n'était alors effectué. Ces déchets ne pouvaient donc pas être valorisés. Ils étaient incinérés, une technique polluante à limiter.

Il existe d'autres solutions, notamment se rendre en déchèterie, où les objets encombrants pourront être triés, un geste davantage responsable pour l'avenir de notre planète. Les ressourceries, les lieux de vente de seconde main, les brocantes et les foires-à-tout sont d'autres alternatives à prendre en compte.

Cependant, pour les personnes âgées de 75 ans et plus et les personnes à mobilité réduite disposant d'une carte mobilité inclusion, l'Agglo du Pays de Dreux met en place un service sur-mesure.

À partir du 1er septembre, les personnes concernées pourront prendre rendez-vous par téléphone au 02 37 64 82 00 pour une collecte annuelle et gratuite de leurs objets encombrants. Les modalités de collecte (pièces justificatives, consignes de tri, etc.) seront précisées lors de la prise de rendez-vous.





Projet
Alimentaire
Territorial
de l'Agglo du Pays de Dreux

Nos assiettes ont un visage

Bienvenue
à *Nos assiettes ont un visage*,
une exposition de photographies
inédites dédiée aux acteurs
locaux de la chaîne alimentaire.
L'idée de cette exposition est
née de l'envie de faire connaître
et de mettre en lumière ceux
qui œuvrent au quotidien avec
passion, souvent dans l'ombre,
pour permettre à chacun d'entre
nous d'avoir accès à des aliments
de qualité.

Agglo du Pays de Dreux / CDR



**Derrière l'objectif,
un photographe passionné**

Jean-Luc FIÉVET
PHOTOGRAPHY

Jean-Luc Fiévet, eurélien d'origine, est un photographe qui s'est imposé dans l'univers de la mode au niveau international. Au fil des années, il s'est passionné pour le portrait. Ses images peuvent être vues dans de nombreux magazines et dans des expositions d'art.

Lors des prises de vues, en toute simplicité et avec bienveillance, il a su tisser avec les sujets, un lien, partager un moment de vie, se faire raconter l'histoire d'un lieu, d'un produit, d'un parcours.

Cette complicité entre l'artiste et les modèles transparait dans chacune des photographies présentées et elle rend cette exposition profondément humaine.

Des photographies empreintes d'émotion

Chaque tableau de cette exposition à ciel ouvert raconte une histoire. Déambulez librement au cœur de cette galerie de portraits, découvrez (ou redécouvrez) des visages, des sourires, des regards mais aussi des paysages spécifiques de notre territoire, des produits de la terre, des instants du quotidien.

Le parti pris de l'exposition est volontairement artistique. Elle se veut une invitation à contempler, à réfléchir et à célébrer la richesse de notre patrimoine alimentaire, ancré dans le terroir et tissé avec amour et respect.



Le Projet Alimentaire Territorial

Soucieuse des enjeux de protection de l'environnement et de santé publique, liés à une alimentation saine et de qualité pour tous, l'Agglo du Pays de Dreux s'est investie, depuis juin 2022, dans une démarche de Projet Alimentaire Territorial. L'exposition itinérante *Nos assiettes ont un visage* est une action phare du programme.



www.dreux-agglomeration.fr
4 rue de Châteaudun, 28100 Dreux - 02 37 64 82 00



Agglo du pays de Dreux, 4 rue de Châteaudun, 28100 Dreux
www.dreux-agglomeration.fr

Conception : Agglo du Pays de Dreux (C. Delaval) - Mai 2024
Ne pas jeter sur la voie publique



Tout savoir pour SE DÉPLACER...

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Afin de **faciliter vos déplacements** sur l'ensemble des 81 communes de son territoire, l'Agglo du Pays de Dreux vous permet de vous déplacer grâce à son service de Transport à la Demande (TAD).

Un service de transport public très souple et accessible à tous :

➔ Les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap peuvent bénéficier d'un transport d'adresse à adresse sous certaines conditions. Le TAD vous transportera au départ de votre domicile. Selon la nature de votre handicap, les voyages se déroulent à bord d'un véhicule léger (de type taxi) ou d'un minibus adapté au transport des personnes en fauteuil roulant.

➔ Pour les personnes qui ne sont pas en situation de handicap, le service de Transport A la Demande fonctionne entre les points d'arrêt.

Comment profiter de ce service ?

Les réservations sont possibles uniquement par téléphone au 0 970 820 621 de 8h à 18h du lundi au vendredi hors jours fériés.

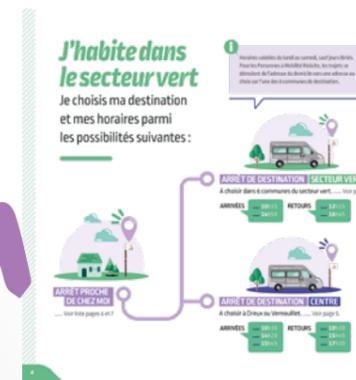
Les demandes devront être faites entre 15 jours au plus tôt et la veille du déplacement souhaité, avant 17h, au plus tard.

Ce service de « Transport à la Demande » nécessite une simple adhésion GRATUITE et ILLIMITÉE au préalable, soit directement en appelant la centrale de réservation, soit au sein de la boutique commerciale Linéad, à la gare routière de Dreux. Les tickets à l'unité (3€) sont vendus à bord du minibus ou par carnet de 10 (30€).

TOUTES LES INFOS SUR LE SITE LINÉAD

Pour plus de détails sur le service de Transport à la Demande, contactez l'Espace Linéad Gare routière de Dreux 02 37 42 10 10 clients.linead@keolis.com

Retrouvez l'ensemble des informations, la brochure et le formulaire d'adhésion sur linead.fr (se déplacer / Mobilités / Transport à la demande)



RÉSEAU DE BUS LINÉAD

Le réseau de bus Linéad offre des services adaptés à vos besoins pour vous déplacer dans l'agglomération.

Il rassemble plusieurs services de transports, permettant de desservir tout le territoire de l'agglomération et tous les types de publics, avec des solutions de mobilité adaptées.

ITINÉRAIRE SUR MESURE

Planifiez votre itinéraire ou recherchez des horaires avec JV Malin.

Le calculateur d'itinéraires jvmalin est proposé gratuitement. Itinéraires, horaires, titres et tarifs... rendez-vous sur <http://www.jvmalin.fr/fr/>

CONTACT

Espace AGGLO Mobilités
Place de la Gare
Tél : 02 37 42 10 10
Mail : clients.linead@keolis.com
Horaires d'ouverture : le lundi de 7h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h
Juillet et août : du lundi au vendredi de 13h30 à 19h00

TRANSPORT DE FAMILLES RURALES SOLIDAIRE

Pour vous accompagner lors de vos petits trajets, rendez-vous médicaux ou administratifs.

Contactez Robin du Relais Familles de Tremblay-les-Villages au 06 18 03 85 15 ou relais-familles.tremblay@famillesrurales.org

TAXIS À TREMBLAY-LES-VILLAGES

TAXI MB
Tél. 06 61 266 403
www.taximb-dreux.fr
24/24 - Toutes distances

TAXI BOURJA
Tél. 06 12 200 200
24/24 - Toutes distances

TRANSPORTS
RENTREE SCOLAIRE 2024/2025
INSCRIVEZ-VOUS !

La rentrée scolaire se prépare dès juin pour les élèves du primaire et du secondaire. Les inscriptions sont ouvertes depuis le lundi 17 juin et le seront jusqu'au 31 juillet. Après cette date, il y aura une majoration (20€ après le 31 juillet ; 30€ après le 20 août).

Cette inscription sera accessible uniquement sur le site Internet linead.fr.

Pour cela vous aurez besoin :

- ➔ d'une photo d'identité de l'élève
- ➔ d'un justificatif de domicile
- ➔ d'une copie du livret de famille (pour une première demande)

Sur le site, après avoir sélectionné votre commune, le numéro de ligne et le point d'arrêt, le calcul de l'abonnement se fera automatiquement, avec possibilité de payer en plusieurs fois.

CONTACT LINÉAD

Tél. 02 37 42 10 10

MENUISERIE LEFÈVRE :

tout pour aménager votre intérieur

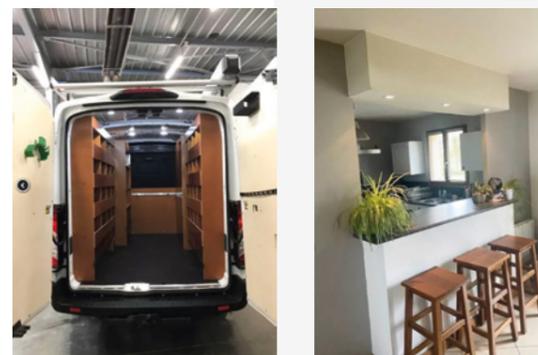
Nous avons été à la rencontre de Jeremy Lefèvre, installé à Tremblay-les-Villages depuis 2001.



Depuis janvier 2023 il a ouvert son entreprise de menuiserie dans notre commune.

Il a fait son apprentissage dans la menuiserie dès l'âge de 16 ans et à 43 ans il en fait toujours sa passion qu'il partage.

Vous recherchez une entreprise de menuiserie spécialisée en agencement intérieur (parquets, bureaux, cuisine...), la Menuiserie Lefèvre met son expertise à votre service pour créer des aménagements sur mesure pour sublimer votre intérieur : meubles et étagères sur mesure, bibliothèques personnalisées.



Si vous recherchez un artisan pour un agencement de cuisine ou d'une autre pièce, vous pouvez contacter la menuiserie Lefèvre. Il réalise également de l'isolation, des enduits et des peintures. Elle peut même équiper l'intérieur de vos véhicules utilitaires avec des solutions de rangements personnalisées et optimisées (étagères, tiroirs, compartiments, établis, postes de travail...)

CONTACT

Menuiserie Lefèvre
Tél. 06 24 97 18 26



Appel à BÉNÉVOLES

Vous voulez prendre part aux activités de la commune, soutenir les associations, et encourager le développement des manifestations pour créer ensemble des moments festifs et conviviaux ? Rejoignez l'équipe des bénévoles communaux des fêtes ! La commune est en train de créer un groupe.

Nous avons besoin de personnes structurantes, moteurs de la future organisation et aussi de bénévoles ponctuels, prêtes à fournir un coup de main sur quelques tâches (distributions dans les boîtes aux lettres, organisation des diverses fêtes et cérémonies ...).

Si vous êtes intéressé(e)s et souhaitez vous investir d'une façon ou d'une autre dans les animations de la commune, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de la mairie au 02 37 65 56 57.

Prochaines échéances à venir concernant la vie associative dans notre commune :



SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 JUILLET 2024
PLACE DE L'ÉGLISE
MON VILLAGE EN FÊTE

La commune de Tremblay-les-Villages a été retenue par le Département pour l'organisation d'un festival (musique, théâtre, cirque, guinguette...) les 6 et 7 juillet derniers autour de la place de l'église et de l'ancien presbytère. Une dizaine de compagnies ont présenté des spectacles tous publics au cours de ces deux journées qui ont marqué le début de l'été.

Merci à tous les bénévoles qui se sont investis dans cette organisation (mise en place d'une buvette/restauration, atelier maquillage pour les enfants, participation à l'installation des spectacles (bancs et chaises à déplacer, gestion des parkings, ...) ainsi qu'aux agents communaux..

SAMEDI 13 JUILLET 2024
FÊTE NATIONALE

La commune organise, en lien avec l'amicale des sapeurs-pompiers de Tremblay-les-Villages une journée festive pour cette fête nationale. Les associations peuvent s'associer à cette journée afin de proposer des animations, jeux, maquillages, courses orientées, défis sportifs...

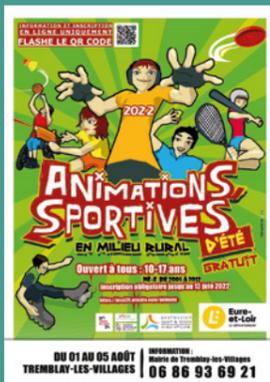
LA BIBLIOTHÈQUE ET LA LUDOTHÈQUE ont aussi besoin de bénévoles pour les animations. Vous pouvez contacter Nadia au 02 37 65 23 65.

Nous vous remercions de vous faire connaître auprès de la mairie et d'indiquer comment vous souhaitez vous investir (en terme de temps, dates, vos compétences, vos préférences...).

Chacun peut contribuer à sa manière.

L'ÉTÉ toujours sous le signe DU SPORT pour les jeunes Tremblaysiens !

Pour la 8^e année consécutive, la commune de Tremblay a la chance de pouvoir recevoir l'opération « Sport d'été en milieu rural » au sein de ses structures. Dispositif financé par le Conseil Départemental, il est brillamment organisé et encadré par l'association Profession Sports 28 depuis ses tous débuts.



Ainsi, chaque été, les jeunes âgés de 10 à 17 ans peuvent gratuitement durant une semaine pratiquer un large panel de sports tous les après-midis. Le succès de cette opération n'est plus à prouver avec à chaque édition près de 95 % des jeunes qui souhaitent revenir l'année suivante !

La commune de Tremblay se charge de mettre à disposition les structures,

de coordonner et renseigner les familles lors des inscriptions, de gérer les accueils et départs sur chaque après-midi et de contempler les nombreux sourires sur tous les visages !!

Pour 2024, cela se déroulera du 15 au 19 juillet, et une nouvelle fois ce seront plusieurs dizaines de jeunes qui participeront. Nous tenons également à remercier les quelques clubs locaux qui viennent prêter main forte en proposant leurs activités afin de compléter la multitude de sports pratiqués.

Vive l'été ! Vive le sport à Tremblay !

Appels aux sponsors

- ✓ Achat et aide à l'installation de panneaux solaires avec batteries. (environ 4x600€)
- ✓ Achat d'une pompe pour un puits+ panneaux solaire dans l'école de Foum Zguid, pour les sanitaires et l'eau potable. (environ 800€ + 600€)
- ✓ Imprimante laser couleur + toner (500€)
- ✓ Haut parleur Amplifié portable 300w (450€)
- ✓ Projecteurs solaire LED d'extérieur (5x50€)

Professionnels, Artisans, Commerçants bénéficier d'une déduction fiscale : 66% de déduction fiscale.

Passez votre participation en opérations déductibles de votre revenu imposable. Vous devez joindre votre acte de financement à 2023.

LES DATTIERS DU CŒUR, une association humanitaire et solidaire

Depuis 2017, l'association de loi 1901 à but non lucrative existe, nous avons soutenu dans un premier temps les agriculteurs marocains en allant planter avec eux 400 dattiers pour qu'ils aient une autonomie financière en deux ans.

Depuis 2023, nous venons en aide aux écoles fixes et nomades du désert qui sont proches de l'Algérie et la Mauritanie, en leurs apportant des aides matérielles et concrètes.

Cette année, nous avons reçu des demandes précises concernant leurs nouveaux besoins. Notre voyage est prévu durant les vacances de la Toussaint 2024.

Nous sommes à la recherche de sponsors, professionnels, artisans, commerçants pour financer le matériel demandé : panneaux solaires, pompe... Nous fournirons une facture et le document CERFA pour faire une déduction fiscale de 66% des subventions.

Nous avons lancé des appels aux dons auprès de plusieurs écoles, des particuliers afin de collecter du petit matériel scolaire, des vêtements chauds pour les enfants et du matériel informatique.

Nous avons été présents au Marché Nocturne de Tremblay-les-Villages, le 7 juin dernier pour collecter vos dons ou vous pouvez nous contacter sur notre page Facebook. Lors de cet événement, nous avons vendu des bracelets et bougies faits main. Ainsi que des friandises.

Comme les années précédentes, notre partenaire, Air Gonfl 28 nous a prêté ses structures gonflables pour ravir les enfants de 3 à 10 ans.

Et nouveauté, notre partenaire, Instant Bien Être, vous a proposé des massages au bénéfice de l'association.

Un grand merci à tous pour votre soutien.

CONTACT
 lesdattiersducoeur@gmail.com
 Tél. 06 42 21 89 52

ANIMATIONS à la biblio

La bibliothèque est ouverte à tous et vous accueille cinq jours sur sept. L'entrée et les services sont gratuits, quatre ordinateurs sont mis à disposition du public. Seul les emprunts nécessitent un abonnement.

SE DISTRAIRE, SE CULTIVER, S'INFORMER

La bibliothèque possède plus de 5000 livres et des milliers d'autres peuvent être prêtés par la médiathèque départementale avec laquelle elle travaille en partenariat. Les livres sont acheminés par une navette qui passe tous les 15 jours. Vous êtes prévenus par mail lorsque le document (livre, CD, DVD) réservé est disponible à Tremblay. Régulièrement, des commandes sont passées pour faire l'acquisition de nouveautés ou compléter des collections (par exemple, celles sur l'apprentissage de la lecture au CP : une soixantaine de titres à ce jour pour les premières lectures dans les collections « Je suis en CP », « J'apprends à lire avec Sami et Julie » et « Regarde je lis avec Mila et Noé »). Des livres pour enfants dyslexiques sont également disponibles. Les adultes peuvent emprunter des livres en gros caractères ainsi que des livres audio.

LA BIBLIOTHÈQUE EST AUSSI UN LIEU DE RENCONTRES ET DE DÉCOUVERTES

Expérimenter et jouer

Ludothèque : plus de 100 jeux pour petits et grands sont disponibles à l'emprunt ou sur réservation. Plusieurs animations par mois le samedi matin : Sébastien Polydor vous donne des conseils et vous explique les règles. Ces animations permettent de rencontrer d'autres personnes voulant passer un moment convivial.

Une programmation culturelle variée pour enfants, adolescents et adultes
Lecture de contes / Une fois par mois, Karine Volpé de l'association Lire et faire Lire raconte des histoires aux enfants de 2 à 9 ans.



ça s'est passé...

En janvier, 15 enfants ont fabriqué des couronnes des rois



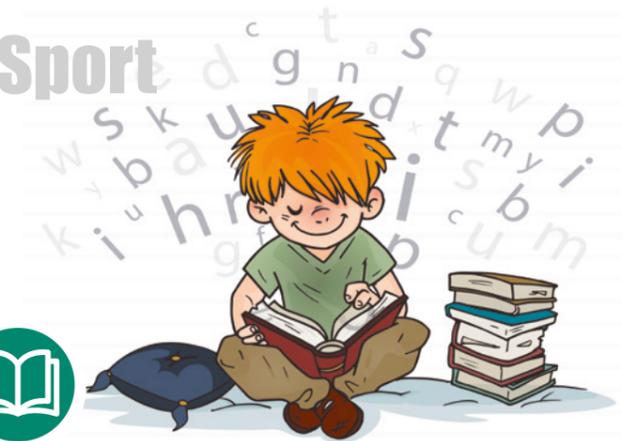
Le 14 février : conférence de Bernard Cottin sur L'Europe pour les enfants et le 23 mars pour les adultes.



En mars, animation de Pâques : 12 enfants ont fabriqué un panier ou une poule qui a ensuite été garni d'œufs en chocolat.



Le dimanche 21 avril s'est tenu le Salon de la BD à l'initiative de Philippe Bouchard : 46 visiteurs sont venus rencontrer K.mille, Artna, Boj creativ et Marion Weasel pour discuter ou avoir une BD dédicacées. Vingt-six participants de tous les âges ont participé à des ateliers de 45 minutes pour s'initier ou se perfectionner aux différentes techniques dispensées par les illustrateurs et pouvoir réaliser un personnage, un animal ou



un paysage. Des super héros étaient également présents pour le plus grand bonheur des enfants.

Le 23 avril : Annaëlle, professeur de danse a initié 5 participantes (adulte et enfants) à la danse orientale.

Du 1^{er} au 15 juin : exposition Art Textile par l'artiste Sophie Aguesse de l'association Fils Et Crayons.

Samedi 8 juin • de 10h à 12h : animation jeux de société tout public (à partir de 4 ans accompagnés)

Mercredi 12 juin • de 14h30 à 16h30 : atelier Art Textile pour enfants à partir de 7 ans et ados animé par Sophie Aguesse (8 places disponibles / inscriptions à la bibliothèque).

Samedi 15 juin • de 10h à 12h : Atelier Art Textile pour ados à partir de 16 ans et adultes animé par Sophie Aguesse (8 places disponibles / inscriptions à la bibliothèque).

Samedi 15 juin • 12h : pot de décrochage de l'exposition Art Textile.

Du 19 juin au 5 juillet : exposition sur les jeux olympiques.

Mercredi 19 juin : lecture de contes par Karine de l'association « Lire et faire lire » de 10h30 à 11h pour les enfants de 2 à 4 ans et de 11h15 à 11h45 pour les enfants de 5 à 9 ans.

Samedi 22 juin • de 10h à 12h : animation jeux de société tout public (à partir de 4 ans accompagnés)

prochain événement

JUILLET :
Samedis 6, 13 et 30 juillet : animation jeux de société tout public (à partir de 4 ans accompagnés)



CULTURE LOISIRS

LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS & ÉVÉNEMENTS

TREMBLAY-LES-VILLAGES

DE JUILLET
À DÉCEMBRE 2024

JUILLET

MARDI 2 DE 17H À 18H30,
PORTES OUVERTES FC TREMBLAY,
pour les enfants, sur le stade

VENDREDI 5
FÊTE DES VOISINS place du Bassin
à Gironville

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7
VILLAGE EN FÊTE, place de l'église

SAMEDI 13
CÉRÉMONIE à 18h30
VIN D'HONNEUR DU SDIS à 19h

REPAS à 20h
BAL DES POMPIERS, à la salle des fêtes
de Tremblay

DIMANCHE 14 À 11H
CÉRÉMONIE, à Chêne-Chenu
REPAS à CHÊNE-CHENU à 12h
REPAS à ST-CHÉRON-DES-CHAMPS à 12h

DU 15 AU 19
SPORT D'ÉTÉ EN MILIEU RURAL (sur inscriptions)

AOÛT

DIMANCHE 25
SORTIE ZOO DE Beauval organisée par Les
Amis d'Ecublé

DIMANCHE 25
BRIC À BRAC à Chêne-Chenu

SEPTEMBRE

SAMEDI 7, DE 9H À 16H
FORUM DES ASSOCIATIONS,
au plateau sportif

DIMANCHE 8
BROCANTE organisée par le FC Tremblay
sur le stade

DIMANCHE 22,
DE 9H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H
JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE
9h30 / Messe à l'église de Tremblay
11h / Inauguration des travaux de
restauration du clocher
14h → 17h / Visite en présence de M.
François, Sénichon, architecte
17h / Concert de The Gospel Friend's

OCTOBRE

SAMEDI 12 À 9H30
HOMMAGE AU DR TAUGOURDEAU,
au cimetière de Tremblay

SAMEDI 12 À 11H
ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS
à la salle du conseil municipal

DU 21 AU 25
ANIMATIONS DES VACANCES
DE LA TOUSSAINT, à la bibliothèque

NOVEMBRE

LUNDI 11
COMMÉMORATION dans tous les villages
de la commune

SAMEDI 16
CONCOURS DE BELOTE organisé par
l'amicale de Chêne-Chenu à la salle des
fêtes de Chêne-Chenu

SAMEDI 23
SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU par Les Amis
d'Ecublé

LES 23 ET 25
MARCHÉ DE NOËL organisé par ArTLV à la
salle des fêtes de Tremblay

DÉCEMBRE

SAMEDI 14
NOËL DU FC TREMBLAY
pour les adhérents du club

SAMEDI 14
SPECTACLE DE NOËL d'Entrechats &
Arabesques à la salle des fêtes de
Tremblay

DIMANCHE 15
SPECTACLE DE NOËL des enfants
à la salle des fêtes de Tremblay

ÇA S'EST PASSÉ...

CONFÉRENCE SUR L'EUROPE

Bernard Cottin, ancien responsable « Europe » à la CCI Paris Ile-de-France a tenu une conférence le mercredi 14 février face à des enfants pour expliquer les valeurs et l'influence au quotidien de l'Europe dans les différents domaines tels que la santé, la protection civile, l'industrie, le tourisme, l'éducation, la culture, et

le samedi 23 mars face aux adultes pour évoquer en plus le rôle de l'Union européenne dans le contexte international actuel et pointer les idées reçues et les mythes colportés par les réseaux sociaux. La conférence s'est terminée par un temps d'échanges.

SOIRÉE CRÊPE

Le samedi 24 février, Les Amis d'Ecublé ont renouvelé avec la soirée "Crêpes/ Jeux" dans la salle des fêtes de Chêne-Chenu. Dans une ambiance conviviale, 45 participants ont pu jouer à divers jeux de société et déguster un repas de crêpes salées et sucrées concocté par le Chef Jean-Luc et sa fidèle équipe".



APRÈS-MIDI SOS PRÉMA
3 mars 2024



SOIRÉE CINÉMA ARTLV
24 février 2024

TARTIFLETTE DU CLUB DE FOOT



16 mars 2024



GOÛTER DES AÎNÉS / 21 mars 2024

Cette année, le Centre Communal d'Action Social (CCAS) a organisé un goûter à destination de nos Aînés. Nous avons commencé l'après-midi avec le spectacle de la « Boite à Eux » rythmé par des sketches et chansons très appréciés de notre public. Puis tartes et chouquettes ont régalé les papilles des présents. Pour finir, quelques pas de danse avec l'orchestre « Horizons ». Les doyennes et doyens ont été mis à l'honneur avec la remise par les membres du CCAS d'une fleur pour nos doyennes et d'un panier garni pour nos doyens. Les enfants du centre de loisirs sont venus en fin d'après-midi distribuer des petits cadeaux confectionnés par leurs soins. Un après-midi rempli de rires et de bonne humeur.



CONCOURS DE FLÉCHETTES
17 mars 2024

ÇA S'EST PASSÉ... (suite)

VISITE D'OLIVIER MARLEIX (DÉPUTÉ)
AVEC LES JEUNES DE LA COMMUNE
23 mars 2024



SALON DE LA FEMME
23 et 24 mars 2024



SOIRÉE GINGUETTE
FAMILLES RURALES
6 avril 2024



CHASSE CHOCOLATÉE APE
7 avril 2024

SALON DU MANGA
ET DE LA BD
21 avril 2024



ANIMATIONS JEUNESSE
PAR L'UFOLEP
23 avril 2024

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



REMISE DES CARTES ÉLECTORALES
25 mai



CONCOURS DE PÉTANQUE
14 juin



FÊTE DE L'ÉCOLE
20 juin



MOTOCROSS
D'ÉCUBLÉ
16 juin



FÊTE DE LA MUSIQUE
22 juin

LE MARCHÉ NOCTURNE 7 juin 2024

un rendez-vous incontournable

Le marché nocturne de Tremblay-les-Villages est un rendez-vous désormais incontournable. Cette année, 60 exposants et plus de 1 500 visiteurs sont venus aux nombreuses animations et stands proposés par les associations de Tremblay, l'Agglo du Pays de Dreux, le centre de loisir, la commune ...

Un grand merci à tous les organisateurs, aux associations et à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour que cette manifestation soit une réussite !

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !





LE FONDS MARCHWICKI : de précieuses archives pour la commune

Cet article a été rédigé par Tom Lepoutier-Launey dans le cadre d'une revue professionnelle à propos des clichés dont la commune de Tremblay-les-Villages a hérité de M. Marchwicki, habitant de Chêne-Chenu, décédé en 2006. Tom Lepoutier-Launey a exercé les fonctions d'archiviste pour la commune de Tremblay-les-Villages pendant près d'un an en 2021-2022.

Tremblay-les-Villages est une commune née de la fusion de six communes à l'occasion de la loi Marcellin de 1972 : Tremblay-le-Vicomte, Theuivy-Achères, Saint-Chéron-des-Champs, Neuville-la-Mare, Chêne-Chenu et Écublé.

En 2021, à l'aube des cinquante ans de la commune, la municipalité planifiait un événement anniversaire. Pour l'occasion, j'ai été recruté afin de réaliser le récolement réglementaire de la commune et mettre de l'ordre dans ces cinquante ans d'archives. Ce chantier durera une année complète. Lors de la visite des mairies annexes nous avons pu récupérer une cinquantaine de mètres linéaires d'archives anciennes. Ces fonds qui remontent jusqu'à la révolution sont aujourd'hui en dépôt aux AD28.

Un carton s'est distingué parmi ces trésors. Il a été récupéré dans la mairie de Chêne-Chenu. Dans l'ancien bureau du maire, décoré de nombreux clichés photographiques, nous avons trouvé dans l'une des armoires un

carton remplis de petites boîtes à diapositives. Il y en avait plus d'une centaine en vrac et sans aucunes informations en dehors de quelques dates écrites sur certaines. Un premier examen a permis de trouver des similarités entre les photos sur diapositive et celles ornant le bureau. À ce moment, je craignais qu'il ne s'agisse que de photos de chasseurs, ou de diapositives pédagogiques qui étaient utilisées dans les écoles et que j'avais déjà pu apercevoir dans la commune. Pendant quelques mois, le fonds resta de côté le temps de m'occuper de l'arriéré d'archives retrouvées.

Lorsque j'ai décidé de consacrer du temps à regarder ces diapositives, j'y ai découvert des photos de fête de famille, de mariage, des vues du villages et même des photos de militaire. Malgré un enthousiasme partagé, ce fonds restait bien mystérieux et aucun des agents ne parvenaient à identifier des informations en dehors d'une seule : il s'agissait bien de la commune de Chêne-Chenu.

Par chance, nous étions en pleine organisation des 50 ans de Tremblay-les-Villages. Et pour l'occasion de nombreux projets étaient en cours : réalisation d'un film documentaire, d'un ouvrage sur l'histoire de la commune ainsi que la création d'un parcours d'interprétation. Tous ensemble nous avons besoin d'un élément essentiel : le témoignage des habitants. Ainsi, de rencontre en interview nous avons fait la connaissance de plusieurs anciens élus de Chêne-Chenu qui nous ont partagé ce qu'ils savaient de ces photos prises par un certain Wladislaw, dit Michel, Marchwicki.



M. Marchwicki né en 1940 dans l'Eure et mort en 2006 à Chêne-Chenu était un électricien qui habitait sur le territoire. Ses parents, immigrés polonais, se sont installés sur la commune et ont travaillé pour la famille Goreau, dont les descendants nous ont permis de retracer l'histoire de M. Marchwicki. Il a été mobilisé en 1961 en Algérie, s'est marié en 1965 sur la commune et a construit sa maison en 1973. Michel, qui se faisait appeler ainsi pour faciliter la communication, était un membre actif de la communauté locale. Il était adhérent de l'amicale des anciens élèves de Chêne-Chenu et participé à leurs voyages annuels. Électricien à son compte, il a également participé aux travaux de restauration de la mairie. Tous ces événements se retrouvent dans le fonds.

Sa femme, Nicole Vincent institutrice dans la région, décède tragiquement dans un accident de voiture l'année de leur mariage. Cette perte marque profondément le photographe. Ainsi de 1970 à 2002, se sont principalement des paysages et des animaux que photographie Michel.

Ne possédant aucun héritier, et attaché à Chêne-Chenu, il légua tous ses biens à la commune, y compris ses photos. Cet acte est remercié en 2014 avec l'inauguration de la placette Marchwicki à Chêne-Chenu. Aujourd'hui les diapositives sont toujours conservées à la mairie. Au total plus de 1000 clichés ont été numérisés afin de permettre leur communication et leur diffusion. Une rencontre avec les habitants de Chêne-Chenu reste à organiser afin de faire une indexation collective. Les Archives Départementales de l'Eure-et-Loir étaient aussi intéressées par l'exploitation des clichés sur l'Algérie dans le cadre d'une exposition.



Naissances en 2024

Elio TÉTART SANCHES né le 3 février 2024
 Elia KERFERS née le 4 février 2024
 Rafaël ANDRIANIFAHANANA né le 13 mars 2024
 Axel FOLLAIN né le 20 mars 2024
 Amaury MALVILLE LECOINTRE né le 18 avril 2024
 Elena GOUIN née le 21 avril 2024
 Adam HURCET né le 28 avril 2024



Mariages en 2024

Nolwenn OHEIX et Quentin VICHERY mariés le 27 avril 2024
 Aurélie BIENNE et Tony HOAREAU mariés le 4 mai 2024
 Amélie PERENNES et son futur époux MGE le 29 juin 2024



Décès en 2024

Claude BESNARD décédé le 13 janvier 2024
 Michel DAVIRÉ décédé le 16 janvier 2024
 Jean-Claude CHAUVÉAU décédé le 22 janvier 2024
 Daniel GAGNEBIEN décédé le 15 février 2024
 Yvette DAVIRÉ décédée le 23 avril 2024
 Alice MARTIN décédée le 14 mai 2024

HOMMAGE À CLAUDE BESNARD



La vie de Claude Besnard aura été largement marquée par son engagement au service de la collectivité et cette dernière aura elle-même été marquée par cet engagement. Cet

engagement, il est d'abord de long terme puisque Claude Besnard aura été élu municipal de 1971 à 2001 avec seulement 5 ans d'interruption.

Au cours de ces 25 ans d'engagement politique, il aura été successivement conseiller municipal de Gironville-Neuville, conseiller municipal de Tremblay-les-Villages, puis, en 1983, il devient 2ème Vice-président du SIVOM, avant de prendre la présidence en 1987 suite au décès de Jean-Jacques Sevin et ceux jusqu'en 2001. Suite aux élections de 1989, Claude Besnard sera également nommé 2ème puis 1er Adjoint, il assumera ce rôle jusqu'en 2001. A la fin de son mandat, le Dr Taugourdeau saluera Claude Besnard pour sa disponibilité et son dévouement.

Parallèlement, Claude aura également été Maire-Délégué de Gironville-Neuville durant 18 ans, de 1983 à 2001. Claude Besnard apportera une nouvelle fois son soutien à la vie municipale en participant au conseil de village de Gironville-Neuville de 2014 à 2020.

Au-delà de sa longévité, l'engagement de Claude Besnard au service de la collectivité aura été un

engagement humble et discret mais sans faille et de tous les instants. Il aura notamment contribué à faire du groupe scolaire Jean-Jacques SEVIN ce qu'il est aujourd'hui.

En tant que Vice-Président et Président du SIVOM, Claude Besnard prend une part active à la création de nouvelles classes dans les écoles maternelle et élémentaire ainsi que dans le développement de la restauration scolaire.

Toujours présent, c'est également Claude Besnard qui prend le volant du bus scolaire lorsque les chauffeurs sont absents.

Claude fait aussi partie des personnes à qui l'on doit ce que Tremblay-les-Villages est aujourd'hui. En effet, il soutient le projet de fusion en 1971 et seconde activement le Dr Taugourdeau dans les tous les projets majeurs de la commune : création de la zone d'activité de la Vallée du Saule, création des lotissements des coutures, développement de l'intercommunalité sur le territoire...

Au-delà d'avoir été un ami cher, Claude aura donc été un serviteur zélé de la commune de Tremblay-les-Villages, collaborateur discret mais omniprésent de Martial Taugourdeau et artisan des grands projets qui ont transformé Tremblay-les-Villages et le SIVOM.

C'est donc à la fois comme amie et comme maire de Tremblay-les-Villages que je souhaitais rendre un hommage appuyé à Claude pour ce qu'il a été et pour tout ce qu'il fait et pour ce qu'il laisse aujourd'hui à chacun de nous.

Christelle Minard
Maire de Tremblay-les-Villages

INFOS PRATIQUES

Mairie / 02 37 65 28 18
ouverte tous les matins, du lundi au samedi
de 8h30 à 12h15
le mercredi de 16h à 19h

SIVOM / 02 37 65 28 35
du lundi au vendredi de 8h à 12h

École Maternelle / 02 37 65 24 10

École Élémentaire / 02 37 65 32 19

Bibliothèque / 02 37 65 23 65
Mardi 16h30 - 19h
Mercredi 10h-12h30 / Jeudi 16h30 - 19h
Vendredi 16h30 - 18h30
Samedi 10h - 12h30

Cabinets médicaux
Médecin 02 37 48 16 22
Dentiste 02 37 65 25 83
Kinésithérapeutes 02 37 65 23 66
Infirmiers 02 37 65 22 60
Pédicure / Podologue 06 24 40 07 75
Psychologue 07 69 81 83 82
ou 07 71 02 29 71
Psychologue du travail 06 87 39 14 85
Ergothérapeute 06 64 78 20 16
ou 06 50 93 91 95 ou 06 6362 91 12
Psychomotricienne 06 50 36 18 97
Orthophoniste 06 64 54 22 12
Diététicienne 06 33 42 20 49

Pharmacie de Tremblay-les-Villages
02 37 65 22 73

**Gendarmerie de
Châteauneuf-en-Thymerais**
02 37 51 60 25 et le 17

Pompiers / 18 - SAMU / 15

Infos Transport à la demande
02 37 42 10 10

**Déchets, Eau, Assainissement
Agglo du Pays de Dreux / 02 37 64 82 00**
www.dreux-agglomeration.fr

Permanence Familles Rurales/CCAS
Tous les mercredis, jeudis et vendredis
de 9h à 12h sur rendez-vous
02 37 65 28 18 / 06 08 43 02 10

**Assistance sociale
Conseil départemental**
Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois,
sur rendez-vous au
02 37 65 82 30 ou 02 37 65 82 64
(standard ouvert uniquement l'après-midi)

Infirmière PMI
Tous les mardis matin sur
rendez-vous au 02 37 65 82 66

Mission Locale
un mercredi par mois de 9h30 à 12h
en mairie sur rendez-vous 06 66 37 64 31

Problèmes réseaux
ORANGE : <https://1013.orange.fr>
(signalements coupure de téléphone)
ENEDIS : 09 726 750 28 (urgences)
ou 09 693 218 11 (renseignements réseaux)
GRDF : 09 69 36 35 34